



RAPPORT MORAL

SAISON 2017 / 2018



SOMMAIRE

Rapport de la secrétaire générale

Compte- rendus d'activités :

- ❖ Commission Foot Animation U7-U9
 - ❖ Commission Foot Animation U11-U13
 - ❖ Commission Féminines
 - ❖ Commission des Jeunes
 - ❖ Commission Sportive
 - ❖ Commission du Football Loisir
 - ❖ Commission Futsal
 - ❖ Commission des Vétérans
 - ❖ Commission des arbitres
 - ❖ Commission du Statut de l'Arbitrage
 - ❖ Commission Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres
 - ❖ Commission de Discipline
 - ❖ Commission Technique
 - ❖ Commission des Terrains et Installations Sportives
-
- Annexe 1 - Evolution statistique des licenciés
 - Annexe 2 - Palmarès des coupes départementales



Rapport de la secrétaire générale

Avant de rédiger ce rapport moral et que vous en preniez lecture, il me semble incontournable d'évoquer une date qui marquera tous les esprits du monde du football et de la France ; **celle du dimanche 15 juillet 2018**. Date à laquelle l'équipe de France a obtenu sa deuxième étoile en devenant CHAMPIONNE DU MONDE. Bravo les bleus ! Nous sommes tous fiers !

L'engagement des bénévoles des diverses commissions que compte le district (une quinzaine) a été encore une fois très fort cette saison. Il a fallu s'adapter aux nouvelles réformes et travailler tous ensemble avec les instances, les salariés (es) et vous les clubs. Aux commandes, Guy Ribault, président, et les membres du comité de direction ont dû et su prendre les décisions nécessaires pour le bon déroulement de nos compétitions, de la gestion administrative et financière. Parfois les décisions prises n'ont pas été à la hauteur de vos attentes, mais la plupart du temps elles ont été appréciées et même félicitées. Rien n'est simple et vous le savez, vous rencontrez vous-mêmes quelques difficultés dans vos clubs. Mais le district a aussi la mission de vous aider par le biais de diverses formations, de réunions d'informations, d'être proche de vous, à votre écoute et à votre service.

Le CODIR s'est réuni 8 fois et le bureau 9 fois. L'activité de cette saison a été riche. Il y a eu des nouveautés telles que la dématérialisation des licences et l'apparition de l'outil Footclubs Compagnon. Vous vous êtes également adaptés aux modifications de certains règlements liés à la réforme territoriale.

La présence des clubs à l'AG de septembre 2017 (145 clubs sur 180) a été appréciée et avec nous et nos invités, vous avez partagé le cinquantenaire du District.

Dans l'ensemble tout s'est bien passé sportivement malgré quelques soucis météorologiques. Toutefois nous constatons et déplorons l'augmentation de dossiers disciplinaires, vous le lirez plus loin dans le rapport d'activité de la commission départementale de discipline. Nous avons besoin de tous pour améliorer cette situation et cela commence par le respect et la collaboration de tous les acteurs : les joueurs, les dirigeants, les arbitres, les éducateurs et les supporters. C'est avec vous et tous ensemble que nous devons fixer cet objectif et faire appliquer notre slogan "Supporter c'est respecter" en menant des actions communes.

Les divers rapports d'activités des commissions dont vous allez prendre connaissance ci-après vous permettront de mesurer toute l'activité dispensée au sein du district et tout ce que la pratique du football procure.

Au nom du Comité de Direction, j'adresse mes sincères remerciements à nos partenaires Crédit Agricole Anjou Maine, Intersport et Intermarché qui nous accompagnent tout au long de la saison mais également sur les manifestations de fin de saison.

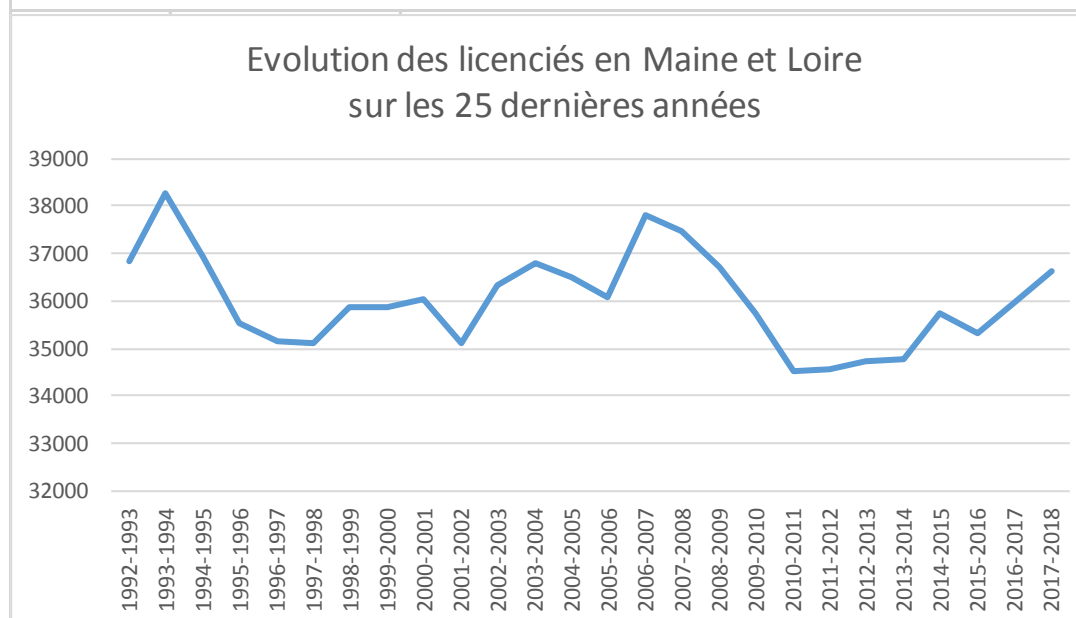


BILAN SPORTIF

Bilan des licenciés 2017 / 2018

Evolution des licenciés, en Maine et Loire, sur les 25 dernières années

La courbe...



Les chiffres...

Saison	Nb total licenciés	Observations / Evénements
1992-1993	36838	
1993-1994	38276	1er pic
1994-1995	36943	
1995-1996	35514	
1996-1997	35137	
1997-1998	35094	
1998-1999	35862	Coupe du monde 1998
1999-2000	35864	
2000-2001	36060	Euro 2000
2001-2002	35106	
2002-2003	36353	
2003-2004	36789	
2004-2005	36501	
2005-2006	36090	
2006-2007	37791	2nd pic - Coupe du monde 2006 - France finaliste
2007-2008	37464	
2008-2009	36718	
2009-2010	35735	
2010-2011	34508	Nombre minimum - Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud
2011-2012	34545	
2012-2013	34740	
2013-2014	34792	
2014-2015	35761	
2015-2016	35308	Euro 2016 en France
2016-2017	35959	
2017-2018	36614	



Nos effectifs sont en hausse sur cette saison de 1,4 %. Avec 36 614 licenciés, nous nous rapprochons des meilleures années où le District atteignait 37 000 licenciés (voire 38 000).

Vous constaterez par vous-même en consultant les bilans des commissions qui suivent (sportive, jeunes, féminines) que le nombre des équipes engagées dans nos championnats de district est stable en Jeunes (284) et en seniors masculins (408). La progression se poursuit en féminines avec 1 833 licenciées (+ 10 %)

Les coupes et challenges :

Les coupes, challenges et rassemblements en foot d'animation se sont de nouveau déroulés dans un climat très festif. Seule dame météo a été capricieuse à quelques occasions notamment en coupe des réserves où le report de cette finale a dû être prononcé. A cet effet, le District remercie les clubs finalistes et d'accueil pour leur compréhension et collaboration.

Un petit clin d'œil à l'équipe des PONTS DE CE 2 qui a participé à la finale de la coupe des réserves et accède en D2.

Le palmarès complet figure en annexe de ce rapport.

Côté championnat :

Toutes nos félicitations au club de SAUMUR O. FC pour son excellent parcours en DH puis en barrages qui lui permet d'accéder au N3 et tous nos encouragements dans ce nouveau départ ainsi qu'à leur équipe 3 qui accède en D2.

Bravo également au club de la NDC ANGERS qui évoluera la saison prochaine en R2 en seniors et R2 en seniors F. Enfin les clubs du Choletais se sont bien dépensés sportivement puisque CHOLET FCPC et CHRISTOPHESEGUINIÈRE disputeront désormais leur championnat en R3. On peut aussi noter et féliciter les clubs pour qui deux de leurs équipes seniors accèdent au championnat supérieur tels que BEAUFORT EN VALLEE, LE PUY ST BONNET, SEGRE et MONTILLIERS ES.

Nous pouvons aussi soulever la belle performance des U17 Nationaux d'ANGERS SCO qui ont terminé 1^{ers} de leur championnat et ainsi ont participé aux Play – off. (1/4 de finale) au stade R. KOPA contre TROYES (défaite 1 à 0) et des U19 du SO CHOLET qui accèdent au championnat national.

Félicitations aussi la Section Sportive Football du collège Rabelais d'Angers qui s'est qualifiée pour le Championnat de France excellence (première depuis sa création il y a 7 ans). Les élèves de 4^{ème} / 3^{ème} se sont rendus à Port Barcarès près de Perpignan du 4 au 8 juin 2018 : classement 11^{es} / 16.

La section du Collège St Louis Saumur a gagné le titre de Champion de France UGSEL face à Thonon le 30 mai dernier à Segré.

Notons enfin avec une grande satisfaction le maintien assuré par notre équipe phare du SCO d'Angers qui vivra ainsi une quatrième saison en Ligue 1.

Vous trouverez, dans chaque rapport d'activités des commissions, plus d'informations en lien avec l'aspect sportif.



NOS ACTIONS

L'ouverture de la page Facebook

C'est en début d'année 2018 que le district a souhaité être un peu plus réactif en ouvrant sa page Facebook et pour pouvoir communiquer avec vous et au plus près des actions menées de chacun (clubs / instance). Nous remercions les clubs qui nous ont soutenus en nous faisant partager leurs photos, articles et actions.

Le Programme Educatif Fédéral

Hugo DAVOUST, recruté en qualité de service civique, a accompagné cette saison les clubs engagés dans le PEF et désirant organiser des actions sur le fair play, la santé, l'arbitrage, l'environnement et la culture foot. Les clubs ayant participé sont Landemont Laurentais, Ste Gemmes S/ Loire O., Beaufort en Vallée US, EA Baugé, Segré ES, Beaucouzé SC, St André St Macaire, Chemillé Melay. Xavier MERLET, président de la commission des jeunes a appuyé Hugo dans cette mission.

Le déploiement de la Feuille de Match Informatisée

C'est en D4 et U15 que le déploiement de la FMI s'est poursuivi. Et sincèrement nous n'avons pas constaté de dysfonctionnement important. Votre implication dans les formations internes et votre collaboration le week end ont permis un bon déroulement des matches au niveau administratif, même si quelques tablettes sont défectueuses. Le district poursuivra pour 2018/2019 en D5 et vétérans et les clubs vont recevoir des tablettes supplémentaires.

Les aides aux clubs

- Label Jeunes FFF : 21 clubs du Maine et Loire (dont 7 clubs régionaux) ont fait acte de candidature avant la date limite du 15 octobre 2017. 9 sont donc labellisés pour 3 ans (2018/2021). Les lauréats sont :

Label Elite : Beaucouzé SC

Label Excellence : Angers NDC

Label Espoir : Angers SCA, Beaupréau Chapelle FC, Doué la Fontaine RC, Longuenée en Anjou FC, Montilliers ES, Montreuil Juigné Béné Foot, Somloiryzernay CPF

Au niveau féminin sur 10 dossiers, 9 clubs sont labellisés pour 3 ans (2018 – 2021) :

Label Or : Angers CBAF

Label Excellence : Somloiryzernay CPF

Label Espoir : Baugeois EA, Beaucouzé SC, Beaufort en Vallée US, Cholet ASPTT-CAEB, Longuenée en Anjou FC, Saumur OFC, Tillières ARC

- Pour la deuxième saison, les formations du "Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant" ont été proposées aux clubs. Les thèmes étaient restés identiques ; le projet club, la fonction employeur et la conduite de réunion. Peu de clubs ont postulé pour participer à ces formations. Toutefois quelques clubs ont été intéressés pour accueillir, à leur demande, une réunion intitulée "conduite de club". Nous pouvons vous aider en ce sens en nous déplaçant dans votre club et organiser et animer une réunion selon vos besoins.
- Les formations "dirigeants accompagnateurs d'équipes" ont été pour la deuxième fois une réussite avec 9 réunions soit 198 personnes formées. Cette opération sera reconduite pour permettre aux dirigeants d'obtenir un minimum de savoir-faire dans la gestion d'un groupe de très jeunes joueurs en foot d'animation. Trois réunions / formations "experts ont été organisées, elles seront reconduites la saison prochaine pour vous aider dans l'organisation et l'animation de vos plateaux.



- “Supporter c’est respecter” c’est une opération qui vous avait été détaillée en septembre 2017 lors de notre AG. Tiercé Cheffes, Chemillé Melay, Mazières en Mauges, Beaupreau ont organisé des actions de sensibilisation sur le thème du respect. Nous avons relayé leurs actions sur notre page Facebook. Un jeu d’affiches de communication était à votre disposition et un énorme travail nous attend pour essayer d’endiguer les comportements inappropriés sur et en dehors des terrains.

LA VIE DU DISTRICT

Les formations techniques

De nombreuses formations ont été dispensées sur le territoire du Maine et Loire représentant environ 420 personnes. Une petite déception toutefois sur le fait de ne pas avoir eu de candidates aux formations techniques spécifiques féminines. Nous espérons pouvoir résoudre ce manque la saison prochaine.

Bénévoles du Mois

C’est toujours un plaisir pour nous d’accueillir les bénévoles du mois que vous avez désignés.

Bien sûr beaucoup d’autres bénévoles pourraient et devraient être récompensés pour le travail et le temps consacré tout au long d’une saison, et il est difficile de choisir. Mais vos propositions sont toujours les bienvenues. C’est donc un moment très apprécié où chacun partage son vécu et raconte son histoire.

Ont été mis à l’honneur cette saison :

Marie Annick ELUARD (Av. F Bourg d’Iré Tremblay), Maryline TROISPOILS (US St Georges S/Loire), Jean Jacques CHOUTEAU (AS Les Ponts de Cé), Maryvonne GOACOLOU (Trélazé Foyer Espérance), Cyrille TESSIER (FC Fief Gesté), Roger GUILLET (J.F Cholet), Yohann SEJOURNE (USJA St Martin Aviré Louvaines), Thierry DEROUET (Auverse Mouliherne) François CHENE (Membre de la commission U11/ U13) et Jean Max RIVAIN (Membre de la CDA)



Les coups d’éclat Crédit Agricole Mozaic Foot Challenge 2017-2018 :

Les clubs de Mazières, St Mathménitré, Tiercé, Beaupreau et Daumeray ont été félicités et récompensés dans le cadre de cette opération en partenariat avec le Crédit Agricole. L’exploit sportif, la formation d’éducateurs ou d’arbitres et le développement du football féminin sont les principaux critères pour être mis en valeur.



MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

La météo n'a pas été clémente sur cette fin de saison et notamment sur l'organisation des rencontres en foot d'animation et quelques annulations et / ou interruptions ont dû être effectuées. Toutefois la bonne organisation des clubs d'accueil a permis un déroulement des finales de qualité. Merci à tous les participants et aux clubs organisateurs. Merci à ceux qui nous ont transmis des photos et /ou reportages que nous avons relayés sur notre page Facebook.

Merci à tous, je vous souhaite une bonne inter-saison et vous donne rendez-vous en septembre 2018.

Geneviève LANDEAU
Secrétaire Générale



CD Foot Animation U7-U9

La commission était composée de 13 membres (2 par secteur sur les secteurs 1/2/3/4/5 et seulement 1 sur le secteur 6). Elle est présidée par Philippe FOUCHER avec l'appui de Jean-Michel BELLARD (représentant du Comité de Direction), d'Arnaud MAINDROU et de Yohann LHOMMEDE (techniciens).

La commission s'est réunie 7 fois pour organiser :

- ◆ 2 réunions de préparation (une en début de saison et une en commun avec la commission U11/U13 en janvier), sur les 6 secteurs, pendant lesquelles il faut que l'on insiste énormément sur les règles du foot à 3 et du foot à 5 car il y a une forte rotation des dirigeants et donc une méconnaissance des règlements.
- ◆ 11 Journées de plateaux de foot à 3 par secteur en 2 phases.
- ◆ 15 Journées de plateaux de foot à 5 par secteur en 3 phases permettant de réajuster les groupes rapidement en début de saison (la 1^{ère} phase ne durant que 3 plateaux).
- ◆ Un plateau carnaval des U7 le 24 mars.



- ◆ 2 levers de rideau du SCO d'Angers (le 21 octobre et le 7 avril).
- ◆ Un lever de rideau du SO CHOLET (le 27 avril Cholet /Boulogne).
- ◆ 2 journées coaching au féminin (U7 le 7 avril, U9 le 14 avril).



- ◆ Une journée départementale des U7 sur 6 sites avec une très grande disparité du nombre d'enfants par secteur

Secteur	1	2	3	4	5	6
Club d'accueil	Thorigné D'Anjou	Montreuil Juigné	Saumur Bayard AS	Les Ponts de Cé	Chalonnnes	St Christophe Séguinière
Nb enfants présents	238	170	135	226	213	250

TOTAL : 1 232



- ◆ Une journée nationale des U9 sur 3 sites. Ces journées de fin de saison se sont très bien déroulées mais ont été perturbées par des orages. On peut noter la très bonne implication des clubs recevants (Candé, Jumelles et le Puy st Bonnet).

Secteurs	1 et 2	3 et 4	5 et 6
Lieux	Candé	Jumelles	Le Puy st Bonnet
Nb d'enfants présents	654	639	774
Nb d'équipes	116	112	124

TOTAL : 2 067





Pour conclure, cette année n'a pas connu de grands changements. René Ledoux quitte la commission et tous les autres membres repartent pour la saison prochaine avec des projets et notamment la rentrée du foot sur un seul lieu par secteur afin de faire passer « la bonne parole », ainsi qu'une réflexion sur les modifications à apporter à nos manifestations de fin de saison.

Philippe FOUCHER
Président CD Foot Animation U7-U9

CD Foot d'Animation U11-U13

1-La Commission :

Cette saison, la Commission Foot d'Animation se composait de 11 membres, de 2 représentants du Comité de direction (Jean-Michel BELLARD et Philippe FOUCHER), du Conseiller Technique Yohann LHOMMEDE du Conseiller Départemental du Football d'Animation Arnaud MAINDROU.

Alexandra CHIRON assure le soutien administratif de la commission.

Pour assurer un fonctionnement correct de notre commission, il nous faudrait 2 membres par secteur et un Président. Il y a eu 2 départs en fin d'année 2017 ; et en cette fin de saison, 4 autres membres quitteront la commission. Lors de la dernière commission plénière du 18 juin, l'effectif réel de la commission est de 5 personnes.

La commission propose 5 animations tout au long de la saison :

- CRITERIUM U11
- CHALLENGE U11
- CRITERIUM U13
- CHALLENGE 2EME DIVISION - CHALLENGE 3EME DIVISION
- FESTIVAL U13

La commission a effectué 9 réunions plénières. Des réunions de sous-commissions ont été également organisées. Les sous-commissions, U11 et U13, préparent les calendriers et les groupes pour les différentes animations ainsi que les rassemblements de fin de saison.

Nous avons également animé 2 réunions de secteur (septembre et janvier). La réunion de début d'année 2018 a été organisée avec les commissions U7-U9 et féminine. Ce fut une volonté des 3 commissions et nous réitérerons ce fonctionnement, pour les réunions de début d'année 2019.

2-Les animations de la saison :

CATEGORIE U11 :

- × 3 niveaux de pratique (Niveau 1 – Niveau 2 – Niveau 3).
- × 14 journées critérium en 3 phases.
- × 4 journées de Festifoot.
- × 3 journées challenge.
- × 4 journées de Futsal.
- × 2 journées d'Interclubs.
- × 1 journée Rassemblement Challenge Niveau 1 - Challenge Niveau 2 - Challenge Niveau 3.

CATEGORIE U13 :

- × 5 niveaux de pratique (Elite – Division Supérieure – 1ère Division – 2ème Division – 3ème Division).
- × 16 journées critérium en 2 phases.
- × 3 journées Festival Foot U13 pour les équipes engagées en Elite, Division Supérieure et 1ère Division.
- × 3 journées Challenge pour les équipes engagées en 2ème Division et en 3ème Division.



- ✕ 2 journées de Festifoot.
- ✕ 3 journées Futsal.
- ✕ 2 journées d'Interclubs.
- ✕ 1 journée rassemblement Festival Foot U13 (qualificative pour le Festival U13 Régional).
- ✕ 1 journée Rassemblement Challenge 2ème et Challenge 3ème Division.

3-Les effectifs licenciés U11 et U13 :

Evolution des effectifs licenciés sur les 8 dernières saisons :

Catégorie	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
U11	3331	3180	3095	3234	3437	3465	3557	3378
U13	2882	2917	2834	2903	3066	3134	3143	3447
TOTAL	6213	6097	5929	6137	6503	6599	6700	6825

Très légère hausse des effectifs, + 125 joueurs et joueuses par rapport à l'année 2017. Ce total de 6 825 enfants fait état du nombre de joueuses et joueurs licenciés au 20 Juin 2018.

Analyse de la catégorie CRITERIUM U11 :

Tableau du nombre d'équipes U11 2017-2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Phase 1	53	97	108	258
Phase 2	66	97	134	297
Phase 3 challenge	70	105	127	302

La saison s'est déroulée en 3 phases, comme les saisons précédentes. Les clubs ont la possibilité d'engager leur (s) équipe(s) lors de chaque phase, au niveau souhaité. Cette formule convient bien aux clubs. Les éducateurs et les dirigeants peuvent tirer des enseignements positifs de cette organisation. Cette souplesse proposée aux clubs permet aux enfants d'avoir une progression constante, tout au long de la saison.

On constate une hausse de 23 équipes entre la phase 1 et la phase 3, au niveau 1. La pyramide des niveaux est assez équilibrée (engagements libres en niveaux). Les clubs n'hésitent pas à engager leurs équipes en niveau 1, lors des 2ème et 3ème phases. Les éducateurs et les dirigeants peuvent ainsi faire évoluer les enfants à leur niveau.

Analyse du déroulement des 3 phases de la Catégorie U11 :

Phase N° 1 : 4 journées plateaux + 1 journée Festifoot + 1 journée Interclubs (septembre et octobre, et terminée avant les vacances Toussaint).

Cette phase est courte et permet aux clubs d'évaluer leurs équipes. C'est à l'issue de ces 4 journées que l'on doit analyser les résultats des plateaux. Un travail assez conséquent pour les membres de la commission. Nous prenons contact avec les éducateurs des clubs, qui ne sont pas toujours sur les terrains le samedi, ou les dirigeants. Cette démarche est bien appréciée des clubs. L'encadrement nous explique ses choix et sa



position. Lors de ces différents échanges, nous leur précisons bien que c'est la commission qui décide du choix final à donner pour l'engagement en 2ème phase.

Phase N° 2 : 4 journées plateaux + 1 journée Festifoot + 2 journée Futsal (de novembre, à mi-janvier).

Lors de cette seconde phase, la commission met en place un maximum de groupes de 6 équipes afin de faire un plateau plus court et ainsi permettre aux clubs de terminer les rencontres lorsqu'il fait jour.

A l'issue de cette phase, les membres de la commission analysent de nouveau les résultats car l'engagement de la 3ème phase détermine également les groupes du challenge U11. Les prises de contact avec les clubs se font également lors de cette seconde phase.

Phase N° 3 : 6 journées plateaux + 2 journées Festifoot + 1 journée Futsal (de mi-janvier au 2 Juin).

Pour cette 3ème et dernière phase, les 6 plateaux sont étalés sur 5 mois, entrecoupés des vacances de Février et de Pâques. Nous y intégrons les 3 journées de Challenge, pour chaque niveau.

Challenge avec 3 plateaux successifs :

(12 matchs de 12 minutes – du 4 mars au 18 mars, avec des journées de report, si nécessaire)

1. L'engagement pour ce Challenge se fait en fonction du Niveau occupé par les équipes, lors de la 2ème phase.
2. Les équipes sont à leur niveau.
3. Les clubs apprécient cette formule, en pratiquant le challenge lors de 3 journées consécutives.

Il est important de souligner que les clubs doivent respecter au maximum le niveau auquel évoluent les enfants, lors des 2 premières phases pour les faire jouer également à leur niveau, lors du Challenge.

Tous les clubs doivent jouer le jeu, pour permettre aux enfants de s'y retrouver, lors de ces 3 journées de Challenge. Il est important d'avoir une bonne homogénéité dans chaque groupe. Ainsi, l'ensemble des acteurs seront satisfaits de cette formule « Challenge ». C'est avant tout le jeu qui doit primer avant l'enjeu.

Le Festifoot :

La Commission a intégré dans le calendrier général des animations, le Festifoot obligatoire. Les Festifoot sont des occasions pour tous les joueurs d'être acteurs de leur apprentissage et de prendre des initiatives individuelles : Conduire le ballon, dribbler, tirer, face à face avec gardien, marquer des buts et aux gardiens d'être plus sollicités.

Le Festifoot permet de mesurer les progrès des enfants à travers du jeu reflet des séances et autres plateaux ou rencontres. Même, si l'organisation n'est pas toujours simple à mettre en place, les clubs doivent tout mettre en œuvre pour donner l'opportunité aux enfants de pratiquer le football, sous une forme différente.

Les plateaux à 4 équipes :

Cette modification mise en place, dès le début de la saison, a été appréciée de tous les clubs. En effet, cela permet, notamment d'alléger l'organisation du plateau. Ainsi, avec cet aménagement, et pour les clubs qui rencontrent des difficultés logistiques et humaines, le déroulement des plateaux est allégé et plus souple.



Jonglerie U11 :

Sur les 6 tableaux ci-dessous, nous avons synthétisé l'évolution de la jonglerie pour les 3 niveaux, et ce, sur les 2 premières phases. Il est intéressant de préciser qu'il y a une progression de manière générale, entre les 2 phases pour chaque niveau. C'est un exercice important pour les enfants.

Les barèmes « indicateurs » mis en place par niveau (880 jongles pour le niveau 1 – 640 jongles pour le niveau 2 – 400 jongles pour le niveau 3), permettent aux enfants de se fixer des objectifs. L'encadrement doit également prendre en considération ces barèmes afin de bien les appliquer lors des séances d'entraînement et des plateaux du samedi. La commission encourage vivement les enfants à persévérer et poursuivre cet exercice.

NIVEAU 1 – PHASE 1 ET 2

N1 PHASE 1 MOYENNE SUR 880								N1 PHASE 2 MOYENNE SUR 880							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	2017/2018 Moy Géné	Club	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné
Club	267	363	383	284	261	404	327		334	414	323	306	345	344	344

NIVEAU 2 – PHASE 1 ET 2

N2 PHASE 1 MOYENNE SUR 640								N2 PHASE 2 MOYENNE SUR 640							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné	Club	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné
Club	173	189	167	207	192	188	186		203	207	208	175	175	220	198

NIVEAU 3 – PHASE 1 ET 2

N3 PHASE 1 MOYENNE SUR 400								N3 PHASE 2 MOYENNE SUR 400							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné	Club	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné
Club	116	113	112	113	115	122	115		113	116	124	114	117	119	117

Anomalies :

Cette saison, la commission a effectué un contrôle des feuilles de matchs régulièrement, par niveau et par secteur. Nous avons répertorié les anomalies suivantes :

- absence de numéros de licences des joueurs, des éducateurs, du responsable du plateau
- catégories des joueurs omises
- absence de signature du responsable du plateau
- résultats non saisis (feuille de match arrivée au District après le délai exigé)
- le responsable du plateau est aussi le responsable de son équipe
- absence des signatures d'après-match des dirigeants
- une même personne occupe 3 fonctions (responsable du plateau, arbitrage et éducateur de l'équipe)
- absence des scores de matchs sur les feuilles de plateaux
- absence du nom du club organisateur sur la feuille de match



Les visites de plateaux :

Les membres de la commission effectuent des observations de plateaux pendant toute la saison afin d'être à l'écoute des clubs.

Nous vérifions également si les informations transmises lors des réunions de secteur de rentrée sont bien appliquées dans les clubs. L'encadrement des équipes apprécie cette démarche qui permet, entre autres, d'avoir des échanges constructifs entre les éducateurs, les accompagnateurs d'équipes et les membres de la Commission.

Il est important de souligner également que le comportement des différents acteurs présents lors des plateaux doit être positif. Ainsi le climat n'en sera que bénéfique.

Les aménagements des horaires :

Pour cette saison, nous avons aménagé les horaires du samedi après-midi, afin, notamment de proposer un créneau supplémentaire aux catégories qui jouent également le samedi (U11 et foot des jeunes).

Les familles, les enfants, les différentes composantes des clubs ont dû s'adapter à ces aménagements d'horaires. Nous avons constaté que ces modifications ont forcément bouleversé les habitudes des nombreux acteurs du samedi après-midi.

Au cours de cette saison nous avons aussi tenu compte des retours des clubs qui ont rencontré des difficultés pour s'adapter.

Conclusion :

- Les enfants doivent progresser à leur niveau.
- L'engagement des équipes doit se faire en cohérence avec le niveau des footballeurs.
- Les échanges entre les Clubs et la Commission doivent correspondre à la philosophie du football d'animation.
- Le Challenge par niveau est très bien apprécié.
- 1 club n'a pu être retenu pour un rassemblement départemental de fin de saison, suite au retard d'engagement de ses équipes, lors de la 3ème phase. Le District avait, au préalable, relancé les clubs.



Analyse de la catégorie CRITERIUM U13

Evolution du nombre d'équipes

	2017-2018	2017-2018
	PHASE A	PHASE B
ELITE	20	19
DIV SUP	21	36
1ERE DIV	56	59
2EME DIV	87	82
3EME DIV	86	79
TOTAL	270	275

On notera une augmentation de 5 équipes entre les 2 phases. C'est très encourageant de constater cette hausse.

On remarquera également la pyramide entre les 5 divisions. Les enfants progressent ainsi à leur niveau, et dans la division qui leur correspond le plus.

Les dirigeants et les éducateurs ont la possibilité d'engager leurs équipes dans la division de leur choix, et ce, sous le contrôle de la commission.

Les forfaits

NOMBRE DE FORFAITS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE B SAISON 2017 – 2018 (total de 35 forfaits dont 1 forfait général)					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	1	1	6	13	14



NOMBRE DE FORFAITS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE B SAISON 2016 – 2017 (total de 45 forfaits dont 1 forfait général)					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	2	6	9	28

Lors de cette saison, nous avons recensé 35 forfaits, dont 1 forfait général. Au cours de la saison 2016-2017, nous avons enregistré 45 forfaits, dont 1 forfait général.

Nous recensons donc 10 forfaits de moins que la saison dernière. C'est évidemment beaucoup trop, mais les chiffres diminuent, et c'est encourageant. Les clubs doivent être sensibilisés et l'encadrement des équipes doit tout mettre en place pour que les rencontres puissent se jouer.

Les membres de la Commission et le personnel administratif du district mettent tout en œuvre pour avertir les clubs, via la messagerie officielle.

Organisation de la Catégorie :

1ère phase de Brassage (5 journées de mi-septembre à mi-octobre + 1 journée facultative « Interclubs ») :

Les engagements sont libres dans chaque division, lors de la phase A. C'est une période assez courte avec 5 journées.

Ainsi l'encadrement peut, au cours de cette période, évaluer ses équipes et s'engager dans la division qu'il souhaite pour la Phase B. La commission veille aux résultats et aux classements à la fin de cette 1ère phase, pour en faire l'analyse. Nous prenons contact avec les éducateurs et ou les dirigeants pour échanger sur la prise de décision que peut avoir la commission, au regard des résultats. Les clubs apprécient notre démarche.

2ème phase (11 journées de début novembre à fin mai + 2 journées obligatoires de « Festifoot » + 1 journée facultative « Interclubs » + 3 journées facultatives de « Futsal »)

Cette seconde phase s'étale sur 7 mois. Cette 2ème partie de la saison est assez longue, entrecoupée des périodes de vacances scolaires. Nous avons intégré dans le calendrier, le Festifoot obligatoire, comme pour la catégorie U11.

Aspect technique / organisation:

Nous avons intégré, pour la 1ère saison, le Festifoot obligatoire, dans le calendrier général de la saison. Le Festifoot permet de mesurer les progrès des enfants à travers du jeu reflet des séances et autres plateaux ou rencontres.

C'est une des préconisations de la F.F.F. La commission de Foot d'Animation a la volonté et le devoir de proposer ces activités.

- les plateaux joués le samedi matin : les clubs adhèrent correctement aux horaires, et c'est bénéfique pour la majorité des équipes.

-Arbitrage à la touche par les joueurs U13 : cette pratique reste bien sûr obligatoire dans toutes les divisions.



La progression des enfants est intéressante.

L'encadrement doit attacher de l'importance dans la mission confiée aux enfants qui prennent le drapeau de touche. Il est recommandé de bien leur expliquer le fonctionnement de l'arbitrage à la touche. D'ailleurs, un dirigeant peut toujours se placer auprès de l'enfant pour l'accompagner et le diriger dans ses prises de décisions.

Ce dirigeant a pour simple mission, le suivi et le déplacement du jeune arbitre assistant. Il ne doit pas intervenir sur le jeu.

-La diversification des activités : Festifoot et Interclubs : le manque de disponibilité des salles freine la pratique du Futsal. Des clubs se montrent disponibles et sont prêts à accueillir ces activités. La communication doit être primordiale pour permettre aux enfants d'exercer la pratique du football sous différents angles.

La Jonglerie :

MOYENNE PAR JOUEUR AU COURS DE LA 1ERE PHASE DES SAISONS 2017-2018 – 2016-2017

	SAISON 2017-2018	SAISON 2016-2017
	PHASE A	PHASE A
ELITE	93 (sur 150)	101 (sur 150)
DIV. SUPE	88 (sur 140)	84 (sur 140)
1ERE DIVISION	60 (sur 110)	69 (sur 110)
2EME DIVISION	42 (sur 80)	49 (sur 80)
3EME DIVISION	30 (sur 50)	34 (sur 50)

Sur ce tableau, la moyenne par joueur (avec le barème par division) est atteinte. Ces chiffres stagnent sur ces 2 dernières saisons.

Elite PHASE A MOYENNE SUR 1 500

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	2017/2018
							Moy Géné
Club	904	884	1100	1006	728	953	929

D1 PHASE A MOYENNE SUR 880

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Géné
Club	466	507	499	497	451	489	485



D2 PHASE A MOYENNE SUR 640

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Généré
Club	318	346	293	342	353	334	331

D3 PHASE 1 MOYENNE SUR 400

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Moy Généré
Club	239	215	217	281	225	239	236

L'encadrement des clubs attache de l'importance à cette activité primordiale dans l'aspect technique du jeune footballeur. La commission de Foot d'Animation se félicite de ses chiffres et encourage vivement les clubs à poursuivre cette l'activité. Lors des visites de plateaux que les membres de la commission effectuent, nous remarquons que les acteurs se mettent globalement bien en place pour effectuer cet exercice.

Les anomalies :

Comme pour la catégorie U11, la commission a contrôlé un certain nombre de feuilles de matchs au cours de cette saison, par division, et par secteur. Nous avons recensé les anomalies suivantes :

- absence de numéros de licences des joueurs, des éducateurs, du responsable du plateau
- responsable du plateau, arbitrage et dirigeants / éducateurs : même personne
- noms des clubs présents hormis sur la feuille de plateau
- résultats des rencontres oubliés d'être saisis (et oubliés d'être inscrits sur la feuille de plateau)
- absence des signatures du responsable du plateau et du numéro de licence
- noms des éducateurs / dirigeants oubliés d'être inscrits sur la feuille de plateau
- signatures (contrôle) d'après-match oublié par les responsables d'équipes

Aspect sportivité / Fair-play :

La commission avait précisé aux clubs que les remarques sur l'organisation des plateaux devaient figurer impérativement sur les feuilles de plateaux. En effet, par le passé, le service administratif et la commission recevaient trop de mails qui ne correspondaient pas toujours avec nos attentes.

Pour remédier à cela, les faits de matchs doivent être inscrits sur les feuilles de plateaux. Ainsi, cette modification apporte de la sérénité sur les plateaux. Par ailleurs les dirigeants et les accompagnateurs d'équipes modifient aussi leur prise de décision. Cela est bénéfique.

Les animations de fin de saison - 4 Rassemblements départementaux :

La Commission félicite les 4 clubs ci-dessous, pour leur contribution à l'organisation des rassemblements de fin de saison. Il y a toujours une réelle volonté de bien faire de la part des clubs organisateurs.

Le nombre de candidatures est néanmoins faible, ceci ne permet pas toujours la diversité des sites et oblige la commission à choisir des sites déjà candidats les années précédentes.



- ST ANDRE ST MACAIRE : FINALE FESTIVAL U13
- MURS ERIGNE : RASSEMBLEMENT DIV SUP ET 1ERE DIVISION
- FOYER DE TRELAZE : RASSEMBLEMENT 2EME DIVISION
- BRIOLLAY : RASSEMBLEMENT 3EME DIVISION

Nous déplorons l'absence de quelques clubs lors du Rassemblement Division Supérieure et 1ère Division à Murs Erigné. Cela est très regrettable. Pour la bonne tenue de ces journées, les clubs sont tenus de répondre favorablement à ces rassemblements.

La Commission met tout en œuvre pour que ces rassemblements se déroulent dans d'excellentes conditions. Malheureusement, la négligence de certains clubs ne favorise pas l'organisation et l'évènement. Les membres de la commission sont obligés de faire des ajustements au pied levé pour pallier ces absences.

Nous tenons également à remercier les jeunes arbitres, acteurs majeurs de ces journées. La présence des techniciens a également facilité l'activité jonglerie, qui se déroule en début de matinée.

Dans l'ensemble, les journées se sont déroulées dans un bon esprit de sportivité et de convivialité. Les équipes présentes se sont globalement bien comportées.

La commission tient à ce que ces journées de rassemblements se déroulent dans un excellent état d'esprit de fête, de convivialité et de Fair-play.

Le fonctionnement de la Commission :

Organisation interne :

Des réunions plénières (9 au cours de cette saison) permettent de débattre sur les points génériques liés à l'organisation, aux propositions de calendriers annuels. (Durée des réunions : environ 2 heures 30). Notre volonté est d'être à l'écoute des clubs et d'apporter des réponses rapidement. Nous nous devons d'être réactifs pour permettre aux clubs d'obtenir des solutions dans les plus brefs délais.

L'utilisation d'un plan d'actions permet de ne pas oublier les points à traiter.

Les sous-commissions traitent principalement les groupes et les occupations des terrains par phase et par animations ainsi que les éventuels problèmes. Ces sous-commissions fonctionnent en autonomie complète.

Bilan sur la constitution des groupes :

Nous avons réitéré, pour la seconde saison consécutive, le processus d'engagement.

Pour apporter une certaine souplesse, nous avons proposé aux clubs d'engager les équipes U13 de 3ème division, comme les équipes U11, Niveau 3, une semaine plus tard que les autres équipes des divisions et des niveaux supérieurs.

Nous avons conservé des groupes incomplets par secteurs pour offrir une certaine flexibilité.

Des difficultés subsistent avec le fichier « d'occupation des terrains ». Ce fichier lourd, doit évoluer, il y a des confusions dans les groupements, liés notamment au nombre de terrains disponibles et la capacité réelle d'accueil de chaque club (U13/U15 en même temps U13 puis U11).

L'outil de constitution des groupes (cartographie), a permis d'être plus réactif et plus efficace pour constituer les groupes.



Ceci étant, les clubs doivent rester les premiers acteurs de la fiabilité des engagements.

La commission doit aussi apporter de la rigueur et une organisation efficace pour limiter les erreurs.

Actions prévues :

1. Inscriptions des équipes U11 et U13 sur Footclubs ;
2. Confirmations des engagements avec une date butoir pour les 2 catégories (sans rajouts d'équipes)
3. Possibilité d'inscrire des équipes sur le site du District, pour jouer des matchs amicaux, lors de la 1ère phase, dans le cas où des clubs auraient des effectifs en sus, après la date de confirmation des engagements ;
4. Les clubs doivent respecter les engagements de leur(s) équipe(s) pour éviter les modifications ;
5. Un calendrier avec des dates butoirs limitées pour toutes les phases (flexibilité réduite) ;
6. Retrait 8 jours et moins avant le début du Critérium U13 : sanction égale au triple des droits d'engagement (cf. article 4 des compétitions de District – règlements officiels) ;

Gestion des résultats :

Il faut noter la grande disponibilité de certains membres de la commission pour assurer le contrôle des résultats, des feuilles de match et surtout de la jonglerie (Jean-Jacques Chouteau). Les clubs doivent compléter les documents le plus précisément possible pour éviter une surcharge de travail dans ces analyses.

Les challenges pour la prochaine saison :

U11 /U13 : notre organisation correspond à la modélisation fédérale. Le Festifoot sera toujours obligatoire dans le calendrier. Les clubs doivent également poursuivre les activités « interclubs » et « futsal ».

Dès le début de la saison prochaine, en Elite et en Division Supérieure, l'arbitrage à la touche par les jeunes joueurs, se réalisera sans assistance. Cette modification sera également appliquée pour la 1ère division, en janvier 2019, pour la reprise de la 3ème phase.

Nous poursuivrons les visites de plateaux, mises en place depuis plusieurs saisons, afin d'être au plus près des clubs et de leur encadrement.

Conclusion :

La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble. Aucun club n'a été convoqué au District pour dysfonctionnement. Pour rappel, nous avons dû rencontrer 3 clubs au cours de la saison 2015-2016, suite à des anomalies qui n'ont pas lieu d'exister au sein des clubs.

Les clubs doivent bien respecter les dates d'engagement lors de chaque phase, afin d'éviter tout désagrément, en cours de saison.

Les clubs doivent également bien appliquer les consignes transmises lors des réunions de secteurs, et ce pour toute la saison.

La commission doit continuer à optimiser son fonctionnement pour mettre à disposition des calendriers fiables, la flexibilité sera réduite au profit de la qualité.

Thierry TOUBLANC
Président CD Foot Animation U11-U13



CD Féminines

SENIORS FEMININES

CHAMPIONNAT

1 équipe en niveau National (D2)

9 équipes en niveau Régional (2 en R1 et 7 en R2)

14 équipes en niveau Départemental dont une équipe de la SARTHE (7 en D1 et 7 en D2)

Au terme de la deuxième phase, fin mai l'équipe d'Angers NDC accèdera au championnat R2

1^{ère} phase avec 7 journées (match aller)

2^{ème} phase avec 14 journées (match aller-retour)

COUPE DE L'ANJOU

1^{ère} phase : 1 phase de poule sans les équipes en championnat Régional

3 Poules : 5 équipes en PA et 4 en PB et PC → 5 journées PA et 3 journées PB et PC. Les 3 premières équipes pour la Poule A et les 2 premières équipes des Poules B et C ont été qualifiées pour la phase 2 avec l'entrée des 9 équipes régionales

2^{ème} phase : Elimination directe

8 journées avec la finale

Finale : Angers CBAF – Les Verchers sur Layon (1-0)

COUPE DE L'ANJOU FUTSAL

Organisation du 3^{ème} Challenge futsal féminin avec la collaboration de la commission futsal.

1^{er} tour : 2 poules de 5 équipes (régionales et départementales) le vendredi 23 février à la salle Angers Mermoz et le vendredi 2 mars 2018 à la salle Angers Bertin

2^{ème} tour : les ½ finales le 4 mai 2018 à la salle Athlétis aux Ponts de Cé.

3^{ème} tour : Finale le 1 juin 2018 à Thouarcé en lever de rideau de la finale de la coupe de l'Anjou Futsal Masculine

Finale : Angers CBAF – Baugé EA Baugeois (4-4 (2-1))

U18F

CHAMPIONNAT

Un championnat Régional sur la saison avec 2 équipes du Maine et Loire

Un championnat Départemental sur la saison avec 19 équipes + 1 équipe U16F en championnat U15 et 1 équipe U19F Nationale = Foot à 11 obligatoire

1^{ère} phase avec 11 journées (match aller)

2 niveaux → Niveau 1 : 8 équipes / Niveau 2 : 11 équipes,

2^{ème} phase avec 10 journées (match aller)

2 niveaux → Niveau 1 : 10 équipes / Niveau 2 : 9 équipes

COUPE DE L'ANJOU

1^{ère} phase : 1 phase de poule sans les équipes en championnat Régional

3 poules de 6 équipes → 5 journées. Les 2 premières équipes de chaque groupe étaient qualifiées pour la phase 2 avec l'entrée des 2 équipes régionales

2^{ème} phase : Elimination directe



8 journées avec la finale
Finale : Angers CBAF – Cholet (2-0)

TOURNOI FUTSAL U18F

Le district a géré les inscriptions et l'organisation en amont.
Les clubs supports ont géré les bénévoles, le déroulement le jour J et la buvette.
18 équipes inscrites réparties sur 3 sites le samedi 6 et dimanche 7 janvier.

U14F

CRITERIUM

29 équipes + 1 équipe en U13
1^{ère} phase de brassage :
5 journées avec 2 matchs de 30 mn sous forme de plateaux.
2^{ème} phase :
11 journées, 3 niveaux de 7/8 équipes avec 1 match de 30 mn => 4 équipes par lieu

COUPE

Tirage au sort pour la répartition des équipes dans les 5 groupes + homogénéité des équipes par niveau
3 journées + 3 dates de report, toutes les équipes ont joué 3 rencontres de 15 minutes, pas de tirs aux buts mais des points ont été attribués pour la jonglerie et les matchs.
Idem pour la finale –Jonglerie qui départage.
Finale : Saumur – Cholet (3-0)

CHALLENGE FESTIVAL U13F

12 équipes présentes au Tour Préliminaire du 17 mars 2018 au stade de Trélazé Foyer - Formule échiquier
8 équipes retenues pour la phase départementale du 7 avril 2018 - Formule échiquier
3 équipes retenues pour la phase Régionale du samedi 5 mai 2018

TOURNOI FUTSAL U14F

Le district a géré les inscriptions et l'organisation en amont.
Les clubs supports ont géré les bénévoles, le déroulement le jour J et la buvette.
26 équipes inscrites réparties sur 4 sites le samedi 6 et dimanche 7 janvier.

FOOT D'ANIMATION

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAUX U6F A U12F

L'idée principale est de rassembler les jeunes filles qui jouent principalement en mixité (avec ou contre les garçons) pour les familiariser avec la pratique féminine. Lors de ces temps forts, les licenciées et des non-licenciées participent à des ateliers et matchs encadrés par des éducateurs diplômés.

4 dates de rassemblement dans la saison.

- 11 novembre : foot indoor → Cholet = 57 + Angers = 51 → 108 filles
- 6 janvier : rassemblement futsal en janvier – 109 filles sur la journée



- 24 février : foot indoor → Cholet = 52 + Angers = 60 → 112 filles
- 28 avril : Le foot féminin en fête – Chalonnes sur Loire
 - 127 filles présentes
 - 33 clubs représentés dont 16 clubs ayant une section féminine
 - 48 joueuses pré-inscrites et non présentes
 - 15 filles non pré-inscrites et présentes
 - 26 non licenciées

RASSEMBLEMENTS SUPPLEMENTAIRES DES U7F AUX U10F

3 rassemblements supplémentaires ont été organisés sur le département regroupant les U7F aux U10F. Pour chacune des 3 dates, 3 lieux étaient proposés afin que les filles en proximité de ces lieux puissent y participer.

- 24/03 : Saumur = 23 filles / Tillières = 24 filles : Angers CBAF = 37 filles → 84 filles
- 07/04 : Ambillou = 16 filles / Cholet ASPTT = 18 filles / Ste Gemmes sur Loire = 19 filles → 55 filles

AUTRES MANIFESTATIONS/ RASSEMBLEMENTS

DETECTIONS DEPARTEMENTALES ET STAGES REGIONALES

- U14F/U15F : le mercredi 25 octobre 2018 au Stade Bernard Bioteau à Trélazé.
- Perfectionnement féminin U12F/U13F : Le jeudi 8 mars (annulation de 1^{er} mars à cause des conditions météorologiques) au Stade Bernard Bioteau à Trélazé
- U14F/U13F/U12F : le mercredi 11 avril 2018 au Stade Bernard Bioteau à Trélazé

TOUTES AU FOOT, A VOUS DE JOUER LES FILLES

- 17^{ème} édition de « Toutes au foot... à vous de jouer les filles ! »

Annulation de cette journée à cause des conditions météorologiques prévues ce jour. Cette manifestation aurait dû avoir lieu le mercredi 6 juin 2018 au stade François BERNARD aux Ponts de Cé.

45 établissements, 71 équipes de 6^{ème} et 5^{ème}, 113 équipes de 4^{ème} et 3^{ème}, 113 arbitres, 1283 joueuses étaient inscrites.

PORTES OUVERTES DES CLUBS AUX FEMININES

- 32 Clubs ont proposé des portes ouvertes dans le département dont 7 clubs n'ayant pas encore d'équipes féminines (U14F/U18F ou SF).

FEMIPLAGE

- Le Fémiplage avait lieu le dimanche 17 juin 2018 à St Brévin les Pins, 1200 filles étaient présentes dont 179 filles (sur 189 inscrites) du Maine et Loire ont participé à ce rassemblement exclusivement féminin (U6F à U15F).

REUNION DES REFERENTS FEMININS

- Une réunion des référents féminins a eu lieu le 9 avril 2018. 51 personnes étaient présentes représentant 30 clubs.

L'ATOLL BEAUCOUZE CUP

- Une sélection départementale composée de 12 joueuses U14F/U15F/U16F a participé pour la 4^{ème} fois au tournoi national U13 du club de Beaucouzé le samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017.

Ghislaine LORANT
Présidente CD Féminines



CD Jeunes

La Commission des Jeunes est composée de 11 membres qui se sont retrouvés 19 fois lors de réunions plénières ou restreintes pour gérer les compétitions départementales en U15, U17 et U19 : d'une part les championnats et d'autre part les coupes et challenges de l'Anjou.

Les activités traditionnelles de la CDJ consistent aussi à contrôler les feuilles de matchs en début de saison (qualification des joueurs et dirigeants), à vérifier la situation des clubs au regard de l'article 9 (obligation d'engagement d'équipes de jeunes) et à accompagner les Groupements en formation ou en renouvellement. La réorganisation des Championnats Régionaux et Départementaux a régulièrement été à l'ordre du jour cette saison.

1- Les effectifs

Les équipes engagées en seconde phase

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
U19	47	40	45	37	35
U17	99	95	97	103	107
U15	125	136	141	142	142
Total	271	271	283	282	284

2- Les championnats départementaux



a- Les forfaits

Forfaits généraux : 9 sur l'ensemble de la saison (4 en première phase et 5 en seconde phase). On notera la chute sensible des forfaits généraux en U19 par rapport aux saisons passées : 1 seul en seconde phase 2017-2018. On en recense par contre 6 en U17 et 2 en U15.

Des forfaits sur des rencontres sont aussi enregistrés : 4 en première phase et 57 en seconde phase. Les chiffres ont baissé par rapport à 2016-2017 mais on constate que 12 équipes ont cumulé 2 forfaits au cours de la seconde phase (dont 5 sur les 35 équipes U19).

Un effectif trop juste et le report de certains matchs durant les vacances scolaires n'arrangent pas les choses. On notera cependant que des clubs prennent l'habitude de se mettre d'accord avec leur adversaire pour fixer un match reporté en semaine notamment à la place d'un entraînement.

b- L'article 37

L'article 37 qui a pour objectif de lutter contre la violence et la tricherie a été appliqué en fin de saison :



U19	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	20/47	12/40	16/45	10/37	18/35
Nombre total de pénalités	88	49	50	45	47

U17	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	32/99	25/95	29/97	31/103	32/107
Nombre total de pénalités	107	97	92	90	165

U15	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	14/125	5/136	17/141	14/142	19/142
Nombre total de pénalités	39	6	44	37	48

A la lecture de ces chiffres, la hausse sensible des pénalités pour faits disciplinaires saute aux yeux, en particulier en U17 où 2017-2018 établit un triste record. Une équipe a d'ailleurs cumulé à elle seule 41 pénalités.

Les problèmes de comportements sur le terrain et sur le banc de touche sont trop régulièrement traités par la Commission de Discipline.



c- Le bilan sportif

A la fin de la première phase, notre District a connu 4 accessions en Championnat Régional (2 en U17 et 2 en U15) et 4 rétrogradations en Championnat Départemental (4 en U17 et aucune en U15).

La seconde phase s'est achevée sans accession ni rétrogradation en raison de la réforme des Championnats jeunes qui verra un engagement libre des clubs pour la première phase 2018-2019.

3- Les Coupes et Challenges de l'Anjou



Des compétitions populaires qui jalonnent toute la saison :

L'automne :

- une phase de poules en U15 et U17 qui se déroule sans souci de septembre à novembre.

L'hiver :

- un calendrier général des Coupes et Challenges de l'Anjou soumis aux caprices de la météo et à la priorité des compétitions régionales sur les nôtres à partir de janvier.

Le printemps :

- un tirage au sort en public des Coupes de l'Anjou pour établir le tableau final,
- une bonne organisation des clubs accueillant les demi-finales et finales,
- des demi-finales et finales qui se déroulent généralement dans un bon esprit,
- de jeunes arbitres qui ont su gérer ces rencontres,
- une présence de nombreux spectateurs sur certains sites,
- des compétitions qui mobilisent au sein des clubs surtout à l'approche des finales.



4- La formation des équipes

a- Les Groupements de Jeunes

Cette saison, suite aux nombreuses modifications intervenues au printemps 2017, 24 Groupements de Jeunes étaient engagés dans nos différentes compétitions.

Les GJ existent depuis maintenant 15 saisons.



Les équipes de groupements de jeunes (compétitions départementales - 2^{ème} phase)

	18 ans puis U19		15 ans puis U17		13 ans puis U15		Total		Nombre de GJ	Moyenne Equipe/GJ
2003/2004	11	10,1%	16	11,4%	20	11,8%	47	11,2%	9	5,22
2004/2005	24	21,2%	30	21,4%	37	22,5%	91	21,8%	18	5,06
2005/2006	30	28,8%	38	29,0%	41	26,4%	109	27,9%	22	4,95
2006/2007	27	25,4%	34	27,6%	37	23,2%	98	25,2%	21	4,66
2007/2008	27	25,7%	29	24,7%	43	27,3%	99	26,0%	21	4,71
2008/2009	29	30,2%	33	27,5%	44	26,6%	106	27,7%	22	4,82
2009/2010	16	34,0%	30	29,4%	40	26,8%	86	28,7%	22	3,91
2010/2011	13	29,5%	28	28,5%	40	28,3%	81	28,6%	23	3,52
2011/2012	16	34,7%	35	33,3%	44	32,5%	95	33,3%	23	4,13
2012/2013	19	42,2%	32	33,3%	45	33,5%	96	34,9%	23	4,17
2013/2014	19	40,4%	38	38,4%	43	34,4%	100	36,9%	25	4,00
2014-2015	19	47,5%	36	37,9%	52	38,2%	107	39,4%	25	4,28
2015-2016	22	48,8%	37	38,1%	50	35,4%	109	38,5%	24	4,54
2016-2017	18	48,6%	45	43,6%	60	42,2%	123	43,6%	28	4,39
2017-2018	11	31,4%	36	33,6%	49	34,5%	96	33,8%	24	4,00

L'ensemble des clubs concernés par un renouvellement ou par une création de Groupement a été reçu au District le samedi 14 avril 2018.

A cette occasion, un Groupement de Jeunes a renouvelé sa convention pour les 4 prochaines saisons (GJ CHALONNESTGEORGES) et deux nouveaux Groupements voient le jour : GJ MAZE BAUNE VAL B (Mazé US - Bauné Val Baugeois) et GJ ST FLORENT MESNIL (St Florent Boutouchère - St Laurent Mesnil).

A l'issue de cette saison, on notera plusieurs changements dans les GJ :

Deux groupements sont supprimés : GJ BRAIN POUZE ST CLEMENT et GJ VEZINS COLLINEVRE suite à la fusion de clubs.

Un groupement change de nom suite à l'ajout d'un club : GJ ETRICHE 2D (Etriché AF - Daumeray Ajax - Durtal Aiglons).

Un groupement change de nom suite au retrait d'un club : GJ LION ST MARTIN (retrait de Nyoiseau BG FC)

Un groupement modifié suite à la fusion de clubs : GJ CANDECHALOIRANGRI

Un groupement en cours de modification suite à une fusion de clubs : GJ CORON SOMLOIRYZER

Le nombre de Groupements de Jeunes devrait donc rester à 24 pour la saison 2018-2019.

b- Les équipes en entente

Historique des équipes en entente (2^{ème} phase)

	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
U19	5	10,6%	5	12,5%	2	4,4%	2	5,4%	0	0,0%
U17	14	14,1%	15	15,7%	13	13,4%	9	8,7%	12	11,2%
U15	15	12,0%	22	16,1%	14	9,9%	9	6,3%	11	7,7%
Total	34	12,5%	42	15,5%	29	10,2%	20	7,1%	23	8,1%



c- Les équipes réserves (équipes 2 et 3, Groupements compris)

	2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017			2017-2018		
Equipes	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3	Total	2	3	Total
U19	3	0	6,4%	2	0	5,0%	4	0	8,8%	1	0	2,7%	3	0	8,5%
U17	28	1	29,3%	28	2	31,5%	27	4	31,9%	29	5	33,0%	32	2	31,7%
U15	36	8	35,2%	39	13	38,2%	39	12	36,1%	49	9	40,8%	50	10	42,2%
Total	67	9	28,0%	69	15	31,0%	70	16	30,3%	79	14	32,9%	85	12	34,1%

* et une équipe 4 en U15

Conclusion

La saison 2017-2018 touche à son terme. A l'heure du bilan quelques constats s'imposent.

La gestion des rencontres avec les nombreux reports reste un problème récurrent. Avec des conditions météorologiques régulièrement difficiles en période hivernale, on ne peut qu'inviter les clubs à tout mettre en œuvre pour que les matchs aient lieu à la date prévue (inversion du lieu de match, utilisation d'un terrain de repli). Il faut toujours avoir à l'esprit qu'un report peut être source de souci pour la nouvelle date. Bien évidemment, on ne peut que déplorer le nombre bien trop élevé de cas disciplinaires dans nos catégories ainsi que le nombre de forfaits généraux. Les uns et les autres, à des degrés divers, nuisent à la pratique de notre sport favori.

Au registre des satisfactions, on notera une nouvelle fois que les clubs de D1 et D2 seniors en position d'accession sont en règle avec l'article 9 qui oblige les clubs à engager des équipes de jeunes. En plus d'un effectif suffisant pour le foot des jeunes et le foot d'animation, les clubs ont bien compris l'importance d'encadrer tous ces joueurs par des éducateurs certifiés. Par ailleurs, l'engagement de nouveaux clubs dans l'obtention du Label Jeunes favorise leur structuration et les renforce à tout point de vue. De même, le Programme Educatif Fédéral est un outil riche dont l'utilisation n'est pas encore optimale : il est bon de rappeler que le Service civique du District est à la disposition des clubs pour le valoriser. N'oublions pas pour finir que la feuille de match informatisée concerne désormais toutes nos catégories de jeunes.

On ne peut pas clore la saison sans évoquer la prochaine avec ses changements fondamentaux dans nos catégories. Les grands principes de la nouvelle architecture pour le District 49 sont les suivants :

- un engagement libre en première phase en U15 et U17,
- une absence d'accession en Ligue (sauf cas exceptionnel),
- un championnat en 2 phases en U15 et U17,
- un championnat U19 en 3 phases (un seul niveau en première phase),
- la création à l'étude d'un championnat U14,
- un calendrier quasiment sans compétition durant les vacances scolaires,
- des Coupes et Challenges de l'Anjou maintenus, mais à élimination directe,
- la création d'un Challenge de District en U15,
- un arbitrage des joueurs U15 à la touche.

Cette évolution qui tient compte de la nouvelle organisation des compétitions régionales va modifier nos habitudes. On tient à signaler que dans notre District la catégorie U19 est maintenue pour des raisons déjà évoquées à de multiples reprises. La Commission des Jeunes est déjà à pied d'œuvre dans l'optique de permettre à tous de commencer la saison 2018-2019 dans les meilleures conditions possibles. Dans un an, il sera temps de dresser un premier bilan de cette nouvelle formule qui, on l'espère, donnera un maximum de satisfactions aux uns et autres, à défaut de faire l'unanimité.

Xavier MERLET
Président CD Jeunes



CD Sportive et Règlementaire

Les effectifs en championnat

Le tableau ci-dessous fait le recensement des équipes ayant terminé le championnat de la saison.

Division	Equipes 1	Equipes 2	Equipes 3	Equipes 4	Equipes 5 et 6	Saison 2017 2018	2016 2017	2015 2016	2014 2015	2012 2013	2011 2012	2010 2011
Ligue 1	1					1	1	1	1	1	1	1
N1	1					1						
CFA / N2							1	1	0	1	1	0
CFA 2/N3		1				1	1	1	2	2	2	3
Total Nat.	2	1				3	3	3	3	4	4	4
DH	3	1				4	4	4	3	1	3	2
DRS	4					4	3	3	5	8	6	8
DRH	9	2				11	11	12	10	8	8	9
PH	20	3				23	22	21	25	25	23	22
Total LAF	36	6				42	40	40	43	42	40	41
D1	20	3	1			24	24	24	24	48	48	48
D2	34	13	1			48	48	48	48	71	72	72
D3	39	32	13			84	84	82	83	96	95	96
D4	22	53	28	5		108	104	118	118	108	121	120
D5	6	32	49	18	7	112	111	114	135	118	116	130
Total District	121	133	92	23	7	376	371	386	408	441	452	466
Forfaits généraux			-2	-5	-6	-13						
Total	159	140	90	18	1	408	414	429	454	487	496	511

159 clubs représentés par 408 équipes :

- 3 en championnat National,
- 42 en Ligue
- 363 en District en fin de saison.

Des constats :

- L'érosion des effectifs s'est stabilisée : 5 équipes de plus que l'an passé ont terminé la saison.
- 24 clubs sur 159 n'ont engagé qu'une seule équipe, 30 clubs en ont engagé 2.
- Nous avons 2 équipes supplémentaires dans la nouvelle Ligue par rapport à la saison précédente 42 sur un total de 220, soit 19.1 %



Le nombre des équipes engagées par District en Ligue

	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
DH	6	4	5	9	4	28
DRS	12	4	4	8	8	36
DRH	14	11	10	14	11	60
PH	27	23	14	10	22	96
Total	59	42	33	41	45	220
%	26,8	19,1	15	18,6	20,5	100

Nous allons avoir de nouvelles comparaisons à faire dans les futures saisons, celle-ci étant une saison de transition et le passage de 4 niveaux à 3 niveaux va redistribuer les cartes dans les 5 districts. On note les 4 équipes en DH pour la troisième saison consécutive.

Le bilan sportif

Le passage de 4 niveaux à 3 niveaux au niveau de la Ligue avec 32 descentes (4 derniers de PH) pour 10 accessions (2 par districts) a eu des répercussions sur notre district. Deux clubs du district POUANCE USA et ANDARD BRAIN AS se sont maintenus en R3 à l'issue des barrages.

9 clubs rejoignent la division 1 :

- SOMLOIREYZERNAY CP
- BEAUCOUZE SC2
- ST GEORGES DES GARDES
- BOUCHEMAINE ES 2
- AVRILLE AS
- LANDEMONT LAURENTAIS FC
- ANGERS SCA
- ST PIERRE MONTREVAULT AS 2
- LIRE DRAIN O

2 clubs accèdent au Régional 3 :

4. CHOLET FCPC 1,
5. CHRISTOPHESEGUINIÈRE 1,

La commission a profité de ce brassage pour revoir sa pyramide.

Les équipes seront réparties de la façon suivante la saison prochaine :

- 2 D1
- 4 D2
- 6 D3
- 8 D4
- X D5

En application du tableau d'accessions et rétrogradations publié en début de saison, 1 seule équipe par groupe accédait à l'étage supérieur par contre de nombreuses descentes sont intervenues :

- 11 descentes en D1
- 14 descentes en D2
- 28 descentes en D3
- 41 descentes en D4



Quelques chiffres sur les championnats de la saison

Les forfaits

	D1	D2	D3	D4	D5
Matches perdus par forfait	0	2	6	26	58
Matches perdus par pénalité			2	12	13
Matches perdus (Non envoi FdM)			2	4	4
Forfaits généraux			2	5	6

Les matchs perdus par pénalité regroupent principalement les matchs perdus par suite du non-respect des délais de qualification de joueurs, d'équipe incomplète sur le terrain ou de perte de matchs suite à l'absence d'envoi de feuille de match dans les délais en application de l'article 102.

Bilan D1 : 24 équipes

2 groupes de 12, soit 264 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général, 0 match perdu par pénalité.

Bilan D2 : 48 équipes

4 groupes de 12, soit 528 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général

Bilan D3 : 84 équipes

7 groupes de 12, soit 924 matchs prévus.

15 forfaits partiels, 2 forfait généraux, 3 matchs perdus par pénalité.

Bilan D4 : 104 équipes

9 groupes de 12 soit 1188 matchs prévus.

34 forfaits partiels, 5 forfaits généraux dont 1 avant le début des compétitions, 3 matchs perdus par pénalité.

Bilan D5 : 114 équipes

2 groupes de 12 et 8 groupes de 11, soit 1144 matchs prévus.

69 forfaits partiels, 6 forfaits généraux, 4 matchs perdus par pénalité.

NB. Parmi les 10 forfaits généraux de D4 et D5, 2 équipes n'ont pas effectué tous les matchs aller et 8 équipes n'ont pas terminé la saison mais ont joué au moins les matchs aller.

Au total 4048 matchs de championnats seniors ont été programmés sur la saison.



L'article 37 et les pénalités

	Nombre d'équipes	Equipes pénalisées en points (11 pénalités et +)	Application en cas d'égalité	Nombre d'équipes à 0 pénalité	Nombre d'équipes entre 4 et 13 pénalités
D1	24	1 équipe à -1pt	/	6 / 24 (25 %)	10 / 24 (41.6 %)
D2	48	2 équipes à -1 pt	1 cas AVEC incidence sur maintien 1 cas sans incidence	14 / 48 (29 %)	23 / 48 (26.2 %)
D3	84	1 équipe à -7 pts 1 équipe à -6 pts 1 équipe à -2 pts 4 équipes à -1pt	10 cas sans incidence sur accessions - rétrogradations	24 / 84 (28.5 %)	20 / 84 (23.8 %)
Total D1 D2 D3	156	10 équipes	/	44/ 156 (28.2 %)	49 / 156 (34 %)
D4	104	3 équipes à -3 pts 2 équipes à -1 pt	5 cas sans incidence sur accessions - rétrogradations		
D5	112	1 équipe à -3 pts 2 équipes à -2 pts	3 cas sans incidence sur accessions - rétrogradations		
Total	372	20 équipes	20 cas dont 1 avec incidence sur accessions- rétrogradations		

La dernière colonne indique les équipes susceptibles de subir l'application de l'article en cas d'égalité.

- Les relevés de D4 et D5 se passent de commentaires pour des rencontres généralement arbitrées par des arbitres bénévoles.

Les coupes

Les effectifs

Coupe de l'Anjou : 137 équipes

Challenge de l'Anjou : 137 équipes

Coupe des Réserves : 66 équipes

Challenge de District Hubert Sourice : 136 équipes

Le palmarès

	Lieu et date	Vainqueur
Coupe de l'Anjou	2 juin à ANGERS NDC	MURS ERIGNE ASI
Challenge de l'Anjou	10 juin à ANDREZE	ANDREZE JUB JALLAIS FC
Challenge de District Hubert Sourice	3 juin à St BARTHELEMY	CHEMILLE MELAY O 3
Coupe des Réserves	3 juin à ANDREZE	MAZIERES EN MAUGES 2



Félicitations aux clubs finalistes et aux vainqueurs des Compétitions

Félicitations particulières également au club de Pellouailles Corzé FC pour sa participation à la finale de la Coupe de l'Anjou.

Une première lors de ces finales : le report pour cause d'orage, de la finale de la Coupe des Réserves de St Barthélémy vers Andrezé une semaine plus tard.

Remerciements à tous les supporters pour leur comportement lors de ces finales avec :

- 1063 spectateurs à Angers NDC
- 590 spectateurs à St Barthélémy d'Anjou
- 1390 spectateurs à Andrezé

Remerciements aux trois clubs d'accueil d'Angers NDC, St Barthélemy Foot et Andrezé Jub Jallais FC capables de beaucoup pour faire vivre la journée et mettre les acteurs dans les meilleures conditions.

Bravo également aux arbitres et à la CDA qui les a désignés : les rencontres se sont déroulées sans commentaires sur leurs décisions, preuve qu'ils ont bien assumé leur mission.

Des remerciements pour terminer aux partenaires du District qui permettent la remise de bons d'achat très appréciés aux clubs finalistes.

Le déroulement de la saison

Une saison assez compliquée en raison de conditions météorologiques plutôt difficiles. Grâce à la procédure d'urgence mise en place dès la fin janvier, aucune journée complète n'a été remise. Cette procédure d'urgence a été réactivée tous les week-ends de février et du début mars et a permis le déroulement de nombreuses rencontres.

Au total 246 rencontres de championnat ont été remises au moins une fois.

Les rencontres de championnat seniors ont été reportées sans difficulté avant le début mai de manière à respecter l'équité sportive des dernières rencontres importantes pour décider des accessions et rétrogradations.

En coupe le calendrier a également pu être tenu et la saison s'est bien terminée, en permettant à toutes les équipes de disputer leurs chances dans les coupes où elles étaient engagées.

Les activités de la commission

La commission composée de 8 membres s'est réunie à 20 reprises.

- 6 réunions ont été consacrées essentiellement à l'homologation des classements en application des règlements, à la préparation des listes et groupes des championnats et des différentes coupes ainsi qu'à l'élaboration des calendriers.
- La commission a organisé les différentes finales des coupes seniors.
- La commission a procédé aux différents tirages des coupes avec le tirage de la compétition propre au siège du district en présence des clubs et d'une centaine de personnes le jeudi 22 mars avec le concours de Florent PAPAIL (entraîneur « U19 » Angers Vaillante) et Anthony MEUNIER, entraîneur de St André St Macaire FC, club de district et vainqueur en tant qu'entraîneur de la Coupe de l'Anjou 2017.
- La commission a assuré le suivi des compétitions et fixé le calendrier des matchs remis.



- La commission a examiné les dossiers de réserves et réclamations diverses (10 dont 3 fondées) et reçu un certain nombre de clubs (4) sur des dossiers et litiges divers.
- La commission a également répondu aux mails de demandes de renseignements des clubs.
- La commission a diffusé les règles d'accessions et rétrogradations.
- La commission a participé à l'élaboration et à la préparation du calendrier 2018-2019.
- La commission a entamé une réflexion et fait des propositions sur la gestion des forfaits pour la saison 2018-2019.
- La commission a fait aussi une proposition pour l'organisation des finales.

Parlons pour finir des principaux problèmes rencontrés.

Forfaits

La commission a enregistré 171 forfaits Seniors et 93 forfaits Jeunes

Le nombre de forfaits partiels, notamment dans la plus basse division (+ de 5%, soit 1 match sur 20), pose question. La possibilité offerte de demander le report exceptionnel de 2 rencontres sur la saison avec l'accord écrit de l'adversaire existe (imprimé en ligne sur le site) mais est peu utilisée.

Les forfaits généraux au nombre de 13 sont à classer en deux catégories : ceux des équipes qui malgré des efforts ne réussissent pas à terminer la saison mais ont joué une quinzaine de rencontres et ceux qui suite à des négligences administratives sont déclarés après le délai du 1^{er} septembre, privant ainsi les adversaires de matchs.

Examen des différents dossiers

La Commission sportive a pour mission d'examiner tous les litiges relatifs aux différentes pratiques.

La commission a ouvert 55 dossiers :

- matchs non joués
- matchs arrêtés
- réserves et réclamations
- dossiers transmis par la CDA
- droits d'évocation

Elle a examiné 10 réserves et réclamations dont 3 ont été déclarées fondées essentiellement sur la composition des équipes inférieures (Article 167)

La commission a reçu 4 clubs pour régler des dossiers divers.

Matchs non joués

Deux raisons principales : les conditions météorologiques principalement et le forfait d'un des deux adversaires.

Quelques matchs seniors ou jeunes ont été déclarés perdus par forfait pour l'une des deux équipes ou les deux pour non-respect des règlements. Des solutions existent pourtant chez les jeunes et les seniors D4 et D5 pour éviter les déplacements avec la dérogation à l'article 12 pour les conditions météorologiques ou le formulaire de déclaration de forfait adressé avant la rencontre.

Encore faut-il les utiliser en adressant les documents complétés dans les délais !

La commission s'en tient à l'application des règlements en vigueur que beaucoup appliquent avec soin et satisfaction.



Envoi des feuilles de matchs

Dans un certain nombre de cas, les feuilles de matchs n'ont pas été adressées dans les délais, avant le jeudi minuit malgré le rappel du mercredi. L'article 28 des Règlements des championnats LFPL a été appliqué de manière rigoureuse après communication d'une procédure claire.

« En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5. A compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. »

L'habitude semble s'être installée avec des semaines sans aucun oubli. Le rappel du mercredi permet aussi à certains de corriger un oubli ou une erreur de feuille.

Matchs perdus par pénalité pour non qualification de certains joueurs

A 2 reprises chez les seniors et 2 chez les jeunes, la commission a relevé l'inscription sur les feuilles de matchs de joueurs non qualifiés, surtout en début de saison et a donné match perdu par pénalité dans le cadre de son droit d'évocation.

A 7 reprises la commission a aussi relevé sur la feuille de match la présence de dirigeants non licenciés et a infligé une amende aux clubs concernés.

Une nette amélioration par rapport à la saison passée.

Le passage à 3 ans de la validité du certificat médical pour les joueurs déjà licenciés a, semble-t-il simplifié la vie des secrétaires de club

Des procédures de vérification restent à améliorer dans certains clubs pour éviter de se retrouver en infraction sans intention de tricher le plus souvent.

Conclusion

La saison s'achève à peine que la suivante est déjà commencée avec le pointage des engagements et la préparation de l'ensemble des compétitions, championnats et coupes.

Cette nouvelle saison sera la seconde dans la ligue de la LFPL avec toutes les modifications d'organisation, de règlements, d'accessions et de rétrogradations de fin de saison.

Qu'il me soit permis pour terminer ce bilan de remercier tous les acteurs de cette saison, en remerciant la grande majorité des bénévoles des clubs qui contribuent avec énergie, passion et application au rayonnement du football. Je souhaite par ailleurs que ceux qui manquent de vigilance administrative la plus simple comprennent la saison prochaine qu'ils doivent se plier à la règle commune.

Des remerciements au personnel administratif du District qui grâce à sa réactivité permet à la commission de conduire sa mission dans de bonnes conditions et surtout au football et aux clubs de profiter du meilleur service possible.

Bonnes vacances à tous.

Yannick TESSIER
Président CD Sportive



CD Foot Loisir

LA COMMISSION

Elle est composée de 5 membres : Dominique DUMAS (Président), Daniel LE BRIZE (secrétaire), Michel CHEVET, Jacky FUSILLER, Gérard BENAITEAU, Jack GASTINEAU représentant du Conseil du District assiste également cette commission ainsi que Stéphanie DAUDIN qui assure le lien entre les clubs et la commission. Les réunions ont lieu le jeudi soir une fois par mois au siège du district.

Elle réunit chaque fin de saison en juin les responsables des équipes loisir pour un bilan de la saison écoulée. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger, écouter la commission et les clubs afin de préparer la nouvelle saison. Une autre réunion générale a lieu en septembre pour présenter les calendriers de la saison à venir.

CALENDRIER LOISIR

Il y avait cette année 77 équipes engagées dans le calendrier loisir (53 équipes sur le secteur angevin et 24 équipes sur le secteur choletais).

Les équipes du secteur angevin ont été réparties dans 5 poules composées de 10 à 11 équipes avec match aller et retour.

Les 24 équipes du secteur choletais sont toutes dans le même groupe et ne disputent que des matchs allers (cette organisation relève d'un mode de fonctionnement choisi et qui convient à ces équipes).

COUPE DE L'AMITIE

Cette saison, 31 équipes ont participé à cette coupe. Nous avons constitué 1 groupe de 3 équipes et 7 groupes de 4 équipes pour la première phase. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés et participent à la deuxième phase qui se déroule ensuite par élimination directe.

La finale s'est déroulée le 8 juin au stade Marcel NAULEAU à ANGERS et le vainqueur cette saison est l'équipe de AS MEDICO SOCIAL vainqueur de CHU ANGERS 2-1. Les deux équipes ont été récompensées par des bons d'achats, coupes et médailles.

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ce challenge récompense les équipes qui représentent le mieux l'esprit loisir (accueil, sportivité, convivialité) cette saison. Ce sont les responsables d'équipe qui notent l'équipe qui les reçoit et remettent à la commission en fin de saison une fiche notée de 1 à 5. La commission complète la notation selon des critères plus administratifs liés au fonctionnement général des équipes notamment sur l'envoi et la rédaction des feuilles de matchs. La commission a récompensé cette année le club de FUILET CHAUSSAIRE (bon d'achat) et le club de STE GEMMES D'ANDIGNE (deux ballons).

SUPPORTS UTILES AUX CLUBS

Les clubs reçoivent en début de saison un livret loisir téléchargeable également sur le site qui leur apporte toutes les informations relatives à la saison (calendriers de la saison – correspondant des équipes – les consignes administratives...).

Pendant la saison, pour tous renseignements, ils peuvent également joindre la commission via la messagerie du district.



OBLIGATIONS DES CLUBS

Les licences sont obligatoires (loisir – vétéran – senior) pour participer aux rencontres et une feuille de match est complétée après chaque rencontre et retournée au district via Footclubs bien que le score ne soit pas pris en compte car il n'y a pas de classement. Les responsables des clubs doivent prévenir le district par messagerie lorsqu'un match est reporté.

Dominique DUMAS
Président CD Foot Loisir



CD Futsal

CHAMPIONNAT

Le championnat s'est déroulé sur un seul groupe de 12 équipes : ANGERS CA, ANGERS NDC, ANGERS LCDF, ANGERS SC DOUTRE, ETRICHE A, BAUGE EA, CHATEAUNEUF BP, CHEMILLE Futsal, ST AUGUSTIN DES BOIS Futsal, THOUARCE Futsal 2, TRELAZE SC Diabolos 1 et 2.

Toutes ces équipes ont fini le championnat qui s'est déroulé dans de bonnes conditions ; les clubs spécifiques futsal se structurent avec un nombre de dirigeants plus important.

Le classement a été le suivant :

- 1. CHATEAUNEUF BP, 2. CHEMILLE Futsal et 3. ANGERS LCDF
- Meilleure attaque et meilleure défense : CHATEAUNEUF BP



Cette saison a vu une augmentation du nombre d'équipes engagées et une augmentation du nombre de spectateurs.

Projection pour la saison prochaine :

- **1 équipe en R1** : THOUARCE Futsal 1
- **3 équipes en R2** : TRELAZE SC Diabolos 1, CHEMILLE MELAY 1, et CHATEAUNEUF BP
- **13 ou 14 équipes en championnat départemental**

COUPE DES PAYS DE LOIRE

CHATEAUNEUF BP a été finaliste face à DOULON Futsal, vainqueur.



COUPE DE L'ANJOU

La finale s'est déroulée à THOUARCE ; en lever de rideau, avait lieu un plateau de jeunes, suivi de la finale du Challenge de l'Anjou Féminin.

Chateaneuf BP a réussi le doublé coupe/championnat en battant Chemillé Futsal (photo des deux équipes).



Le challenge Futsal féminin a réuni 10 équipes et a vu en finale les tenantes du titre (Baugé EA) battues aux tirs au but par Angers CBAF.



ARBITRAGE

La formation de joueurs ou dirigeants initiés à l'arbitrage futsal, assurée par Maël MESSAOUDI, lancée depuis 3 saisons a rassemblé en deux sessions 50 stagiaires.



Par ailleurs, 11 arbitres officiels ont officiés durant la saison.

FORMATION DECOUVERTE MODULE FUTSAL

20 joueurs ont par ailleurs participé à la formation animée par Arnaud MAINDROU et C. BENMAZA.



Willy FRESHARD
Président CD Futsal



CD Vétérans

1° COMPOSITION DE LA COMMISSION

Cinq membres :

DELPLACE Patrick	:	Président
ROBERT Michel	:	Vice-président
BOZZINI Jean Paul	:	Secrétaire
DELAUNAY Jean Loup	:	Secrétaire adjoint
VESPIER Jean Pierre	:	Membre

2° FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

A - La commission organise le championnat et les coupes de la catégorie VETERANS en accord avec les commissions du district . Le championnat comprend 57 équipes (43 clubs, 14 clubs ont 2 équipes soit un de plus que l'année 2016/2017).

-Le championnat 2017-2018

Saison commencée le 10 septembre 2017 et terminée le 09 Juin 2018

- 1 poule 1^{ère} division à 12 équipes
- 1 poule 2^{ème} division à 12 équipes
- 1 poule 3^{ème} division à 12 équipes
- 2 poules 4^{ème} division une à 10 équipes et une à 11 équipes

-Le championnat 2018-2019 sera identique (en fonction du nombre d'équipes)

-Les coupes

- 1 coupe de l'ANJOU (+ de 35 ans)
- 1 coupe de l'AMITIE (+ de 33 ans)
- 1 coupe PAUL AUGELLE (+ de 42 ans)

B – La commission nomme les arbitres bénévoles pour tous les matchs de championnat et de coupes sauf pour la finale et les demi-finales de la Coupe de l'Anjou qui sont dirigées par des arbitres officiels désignés par le district.

C - La commission gère le calendrier des matchs reportés ou en retard.

D – Les problèmes de discipline et sportifs sont gérés par les commissions respectives du district

Suite à un dossier important la commission sportive et réglementaire a, en fin de saison, appliqué l'article 167 des règlements généraux FFF et LFPL.

Les articles des Règlements Généraux seront appliqués pour les futures saisons.

E - La commission vérifie les feuilles de matchs et homologue les résultats.



	Saison	Nombre de matchs joués	Nb matchs non arbitrés	%
Championnats	2017/2018	596	66	11.07
	2016/2017	574	50	8.71
Coupes	2017/2018	88	13	14.77
	2016/2017	91	2	2.2

3° PALMARES DE LA SAISON 2017 / 2018

Le titre de champion départemental a été décerné aux vétérans du Foyer de Trélazé.

La plus prestigieuse des coupes vétérans, la coupe de l'Anjou, a été remportée par le club de Bouchemaine Es après un très bon match contre Chalonnes / Chaudefonds.

Le lauréat de la Coupe de l'Amitié est l'équipe de St Melaine 6, et celui de la Coupe Paul Augelle est l'équipe d'Angers NDC 6.

Patrick DELPLACE
Président CD Vétérans



CD Arbitrage

Comment décrire la saison écoulée sans évoquer la disparition de nos collègues Marc BOBARD et Laurent PROVOST, arbitres en activité, et de notre ami Jean-Pierre MEUNIER qui avait tant œuvré pour l'arbitrage au sein de la CRA et de la CDA. Leur décès brutal a bouleversé l'ensemble de la CDA et des observateurs, ainsi que les arbitres qu'ils ont eu l'occasion de côtoyer. Que leurs proches soient de nouveau assurés de notre compassion et de notre soutien.

LES EFFECTIFS

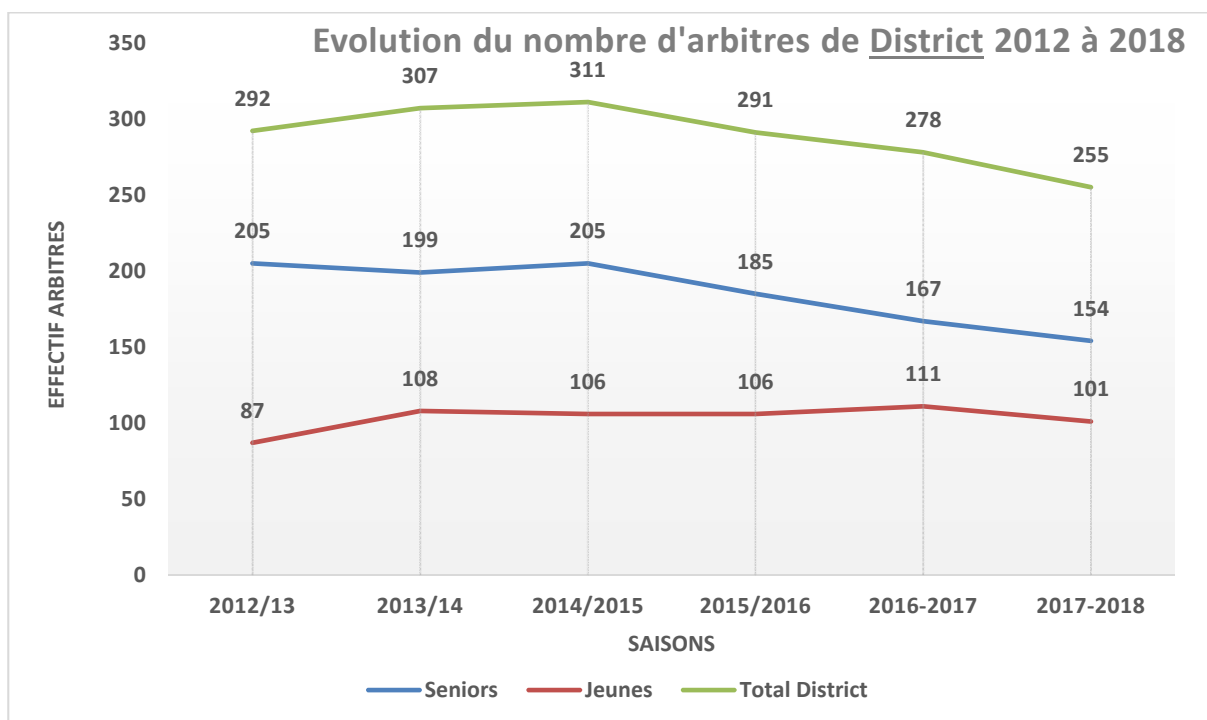
301 officiels dont 101 arbitres de jeunes, ainsi que 38 auxiliaires, ont officié quotidiennement au cours de la saison. La baisse de l'effectif de 6,20%, plus importante que la saison précédente (4,20%), est due à la forte baisse des candidats reçus à l'examen. Soulignons le passage d'un arbitre auxiliaire, Philippe DUPONT, à la fonction d'officiel : félicitations à lui.

Deux raisons à cette évolution négative:

- un nombre de candidats en très nette diminution : 71 contre 87 la saison précédente
- un taux de réussite à l'examen qui passe de 83% à 66% ... il est permis de se poser des questions sur le sérieux et la qualité des candidats présentés par les clubs ainsi que sur leur degré de préparation. Trop de candidats, surtout en jeunes, se présentent à cette formation sans information préalable sur les conditions de l'examen.

Saison	OFFICIELS		AUXILIAIRES	
	Examen	Effectif	Examen	Effectif
2014/2015	57	358	12	49
2015/2016	59	336	12	46
2016/2017	60	322	12	42
2017/2018	41	301	6	38





L'érosion de l'effectif seniors se poursuit inexorablement ; en jeunes la faible diminution constatée n'est peut-être que ponctuelle, du moins peut-on l'espérer.

Toutefois dans les causes évoquées, il convient de ne pas oublier :

- l'évolution du nombre de clubs/équipes engagées.
- Le fait que la CDA 49 fournit chaque saison autant de nouveaux arbitres de Ligue que les districts voisins (44 et 85) qui ont un effectif d'arbitres seniors plus étoffé.

Enfin, on ne peut que se féliciter de la décision prise la saison dernière en accord avec les clubs, de ne plus désigner d'arbitres assistants officiels en D1 de district. Cela nous a permis, sauf en tout début de saison, de pourvoir à tous les matchs de D3.

LES REUNIONS

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
BUREAU CDA	12	11	10
POLE TECHNIQUE	4	4	4
POLE FORMATION	4	2	1
SECTION LOIS DU JEU	6	4	6
SECTION DISCIPLINE	6	4	3
DIVERS	2	1	2
<u>TOTAL REUNIONS</u>	34	26	26



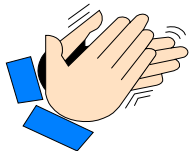


LES OBSERVATIONS

390 observations d'arbitres de District ont été effectuées par 31 observateurs CDA ou CRA, soit une moyenne de 12 déplacements par personne.

Viennent s'y ajouter 24 « contrôles-conseil » effectués dans le cadre du tutorat par des arbitres de Ligue ou de D1 lors du 1^{er} match dirigé par des jeunes arbitres reçus à l'examen. A cette occasion l'observateur officie également comme arbitre assistant de son jeune collègue. Cette mission de tuteur, qui comporte un rôle de conseil et d'appui durant toute la première saison, fait partie intégrante de la fonction d'arbitre de D1 et est donc obligatoire.

La totalité des objectifs fixés a été réalisée.



FELICITATIONS

- Quentin OLLIVIER, reçu à l'examen Jeune Arbitre Fédéral
- Olivier TROMPETTE promu en Régional Elite
- Carlos CASTRO et Fabien ROULEAU promus en R2
- Bastien SAULGRAIN, candidat JAF
- Jean LAGRANDEMAISON promu en JAL Elite
- Nicolas CHARDON, Yohan COHENDY, Lucas MORINIERE, Grégory PINEAU, Freddy SUPIOT pour leur réussite à l'examen de Ligue
- Saïd BELGANA, Mehdi BENCHAOUB, Baptiste GENNETE, Yohann SALMON, reçus à l'examen théorique de Ligue
- Clément BEQUET, Paul BONDU, Ines SALHI, Walid NOUIOUIRA, Quentin POUPIN, Guillaume SALLE, Arthur TALLON, admis Jeunes Arbitre de Ligue.

LES ECHANGES INTER-DISTRICTS

Marqué pour la première fois par la présence de la CDA d'Indre et Loire, ce week-end qui se veut avant tout facteur de progrès pour les jeunes arbitres, d'enrichissement pour leurs encadrants et de promotion de l'arbitrage, a permis de rassembler 5 districts différents.



Remerciements particuliers à Baptiste GENNETE, Joffrey REULIER et Simon TERRIEN pour leur investissement.

En contrepartie, des jeunes arbitres du Maine et Loire ont pu aller officier dans le district de la Vienne, déplacement qui a été très apprécié par les participants qui ont fait honneur à l'arbitrage du Maine et Loire. Merci également à la CDA des Deux-Sèvres pour son invitation que nous n'avons pu honorer pour un problème de calendrier.

LA SAISON A VENIR va encore débiter dans des conditions difficiles : la réforme de la formation initiale des candidats à l'examen d'arbitre imposée par le CODIR de la Ligue nous a été « présentée » on ne peut plus tardivement, et à ce jour de nombreuses questions restent en suspens ...

Il conviendra par ailleurs de continuer à tenter de remédier à l'érosion régulière de nos effectifs. Plusieurs axes de réflexion sont en cours (filiale assistants, adaptation des désignations, ...) mais tout cela ne pourra se faire qu'avec une prise de conscience de tous (clubs, CDA, CODIR) afin que l'arbitrage soit pris en compte au même titre que les autres familles du football dans les politiques menées.

Richard DOGUET
Président CD Arbitrage



CD Statut de l'Arbitrage

Rappel

La Ligue ayant décidé de prendre en charge la gestion des clubs de Ligue pour le Statut de l'Arbitrage, les statistiques correspondantes figurant ci-dessous sont dissociées, celles concernant notre District étant plus détaillées.

L'activité de la commission s'est concentrée sur ses principales missions :

- suivi de la situation des clubs au regard du statut de l'arbitrage
- étude des dossiers de demande de mutation d'arbitres
- information des clubs

Pour ce qui concerne le suivi de la situation des clubs, la CDSA a publié dans les délais légaux:

- à titre informatif, les listes de clubs en infraction au 31 août 2017
- puis cette même liste au 31 janvier 2018, après les examens d'arbitre
- et enfin au 15 juin 2018, une mise à jour tenant compte des arbitres qui n'avaient pas effectué leur quota de matchs.

Les évolutions des dernières années sont retracées dans les tableaux ci-après.

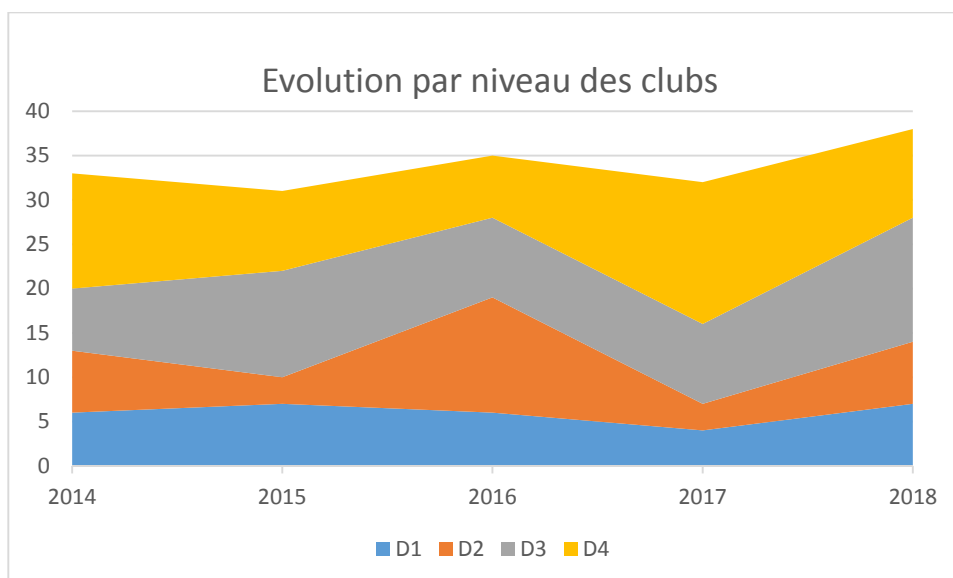
Sanctions sportives

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	Total District	Ligue
2014	18	10	12	40	6 (*)
2015	12	8	11	31	10
2016	23	5	9	37	10
2017	15	12	5	32	7
2018	14	12	12	38	14

(*) nombre inclus dans celui du district

2017-2018 a malheureusement retrouvé son niveau de 2016, avec notamment une hausse importante des clubs en 3^{ème} année d'infraction. Il convient de souligner par ailleurs la forte augmentation de nos clubs de Ligue en infraction.





Cette évolution négative est surtout remarquée en D3 et D4.

Sanctions financières

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	4ème année infraction	Total District		Ligue	
					Nombre	Montant	Nombre	Montant
2014	10	15	11	82	118	33 054 €	18 (*)	12 540 € (*)
2015	18	5	9	72	100	26 628 €	24	13 836 €
2016	15	13	6	71	105	24 912 €	18	14 850 €
2017	11	11	7	64	93	22 086 €	22	16 548 €
2018	9	11	8	64	92	23 604 €	30	19 638 €

(*) nombre inclus dans celui du district

Alors que les chiffres du district sont stables, la Ligue enregistre une hausse très sensible.

Clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires

	District			Ligue
	1 muté	2 mutés	Total	
01/06/2014	19	4	23	7 (*)
01/06/2015	10	4	14	13
01/06/2016	16	1	17	10
01/06/2017	11	0	11	9
01/06/2018	10	0	10	5

(*) nombre inclus dans celui du district



La baisse sensible des clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires est due au fait que de plus en plus les candidats à l'arbitrage, essentiellement des jeunes, sont également joueurs. Or un arbitre-joueur ne permet pas de bénéficier de cette mesure favorable.

Concernant les mutations d'arbitres, 18 dossiers ont été étudiés contre 14 la saison précédente :

- 4 suite à des fusions de clubs
- 1 justifié par un changement de résidence d'au moins 50 kms
- 13 pour raisons personnelles ne justifiant pas une dérogation au délai de deux ans pour couvrir immédiatement le nouveau club (art. 33 du Statut de l'Arbitrage).

Dans le domaine de l'information, pour la 5^{ème} année consécutive, en octobre 2017 un courriel personnalisé a été adressé à chaque club du district pour lui préciser à la fois ses obligations, son effectif d'arbitres, et par voie de conséquence sa situation détaillée au regard du statut de l'arbitrage.

Ceci a sans doute permis à certains d'entre eux d'anticiper dans leur politique de recrutement d'arbitres.

Dernière précision: comme les saisons passées et malgré plusieurs demandes aucune dérogation n'a été accordée, la commission n'en ayant ni le pouvoir, ni le désir car cela équivaldrait à défavoriser un club qui serait en situation régulière.

Richard DOGUET
Président de la CD Statut de l'Arbitrage



CD Détection, Recrutement, Fidélisation des Arbitres

La commission se compose de :

- CAILLEAU Marc (président)
- BOULIDARD Jean-Noël (secrétaire)
- DELAUNAY Jean-Loup (membre)
- DOGUET Richard (membre)
- GOUJEON Dominique (membre)

Cette commission a pour rôle principal d'animer le réseau des référents arbitres des clubs de football.

Dès le début de saison, une enquête a été réalisée auprès des clubs pour l'inscription ou mise à jour de leur référent sur Footclubs. Sur 180 clubs, on a compté 139 référents arbitres dont 25 nouveaux. Ces derniers ont été conviés, le 25 novembre 2017, à une réunion d'informations et d'échanges sur leur rôle. Une douzaine de personnes étaient présentes, ce qui montre déjà l'intérêt que portent les clubs à cette fonction.

La préoccupation première des participants tourne autour du recrutement de nouveaux arbitres. Les travaux de groupes organisés ce jour-là ont permis aux uns et aux autres de repartir avec quelques idées à partager ensuite avec leur club.

Nous avons également fait un sondage auprès des participants à cette même réunion l'année passée. Il en est ressorti que quelques clubs ont mis en place, souvent avec les jeunes, des ateliers autour de l'arbitrage sur les lois du jeu, le respect de l'arbitre et des mises en situation pratique lors d'un tournoi par exemple.

La commission a aussi fait la promotion des journées de l'arbitrage qui se sont déroulées en novembre-décembre 2017.

Un grand merci aux membres de la commission pour leur participation.

Marc CAILLEAU
Président CDDRFA

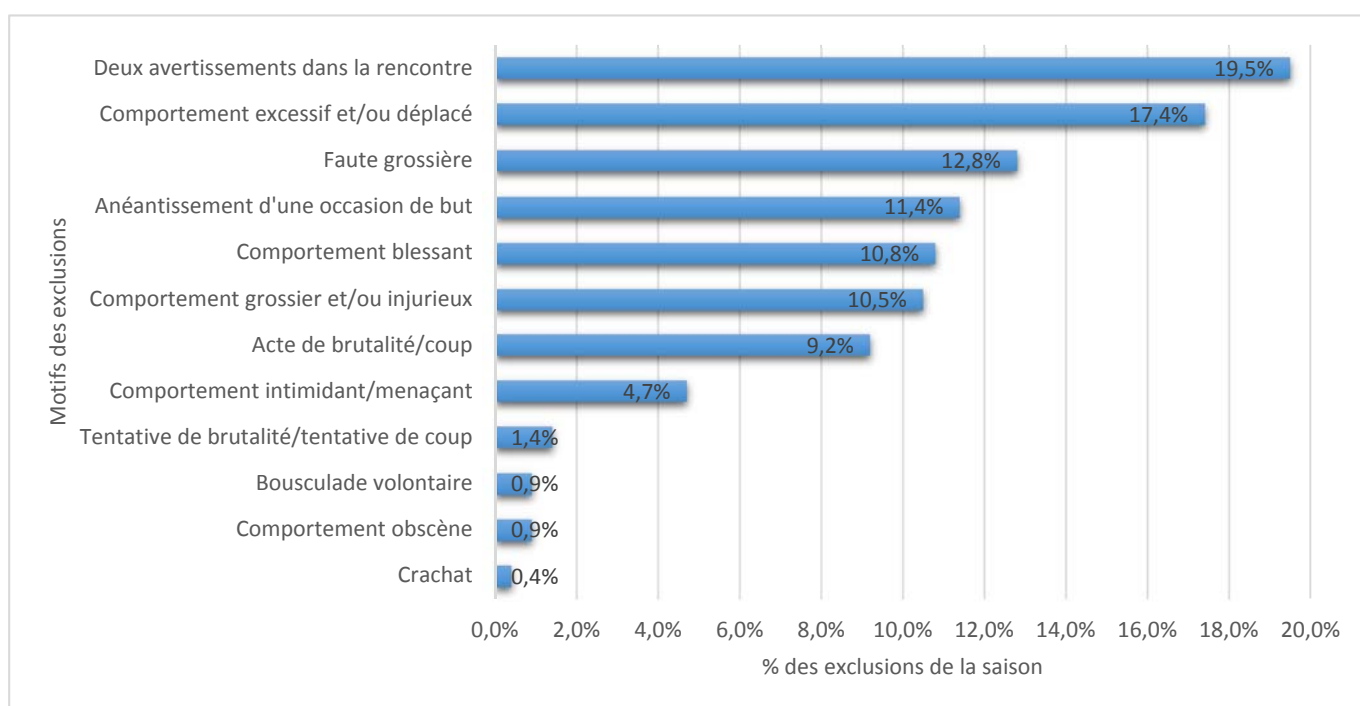
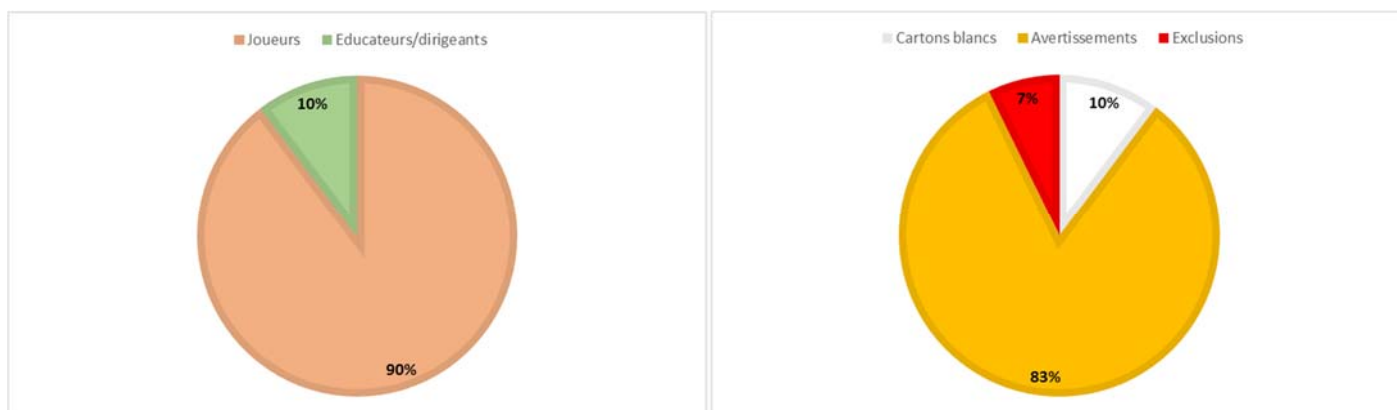


CD Discipline

❖ Quelques chiffres

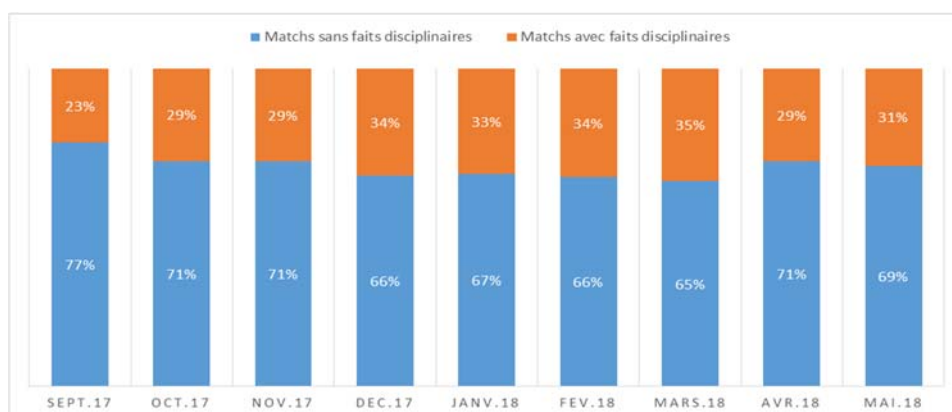
- **12** dossiers ont été portés à l'instruction (contre 7 en 2016/2017)
- **38** auditions
- **40** séances/réunions de la commission
- **126** rencontres ont nécessité une demande de rapport(s)
- **282** personnes convoquées en audition
- **553** exclusions
- **6 314** avertissements
- **10 105** matchs joués

❖ Quelques statistiques



❖ Répartition des faits disciplinaires sur la saison

		SEPT.17	OCT.17	NOV.17	DEC.17	JANV.18	FEV.18	MARS.18	AVR.18	MAI.18
Nombre	Total matchs joués	926	1444	1269	804	809	812	1204	1411	882
	Matchs sans faits disciplinaires	710	1023	898	532	540	534	778	998	612
	Matchs avec faits disciplinaires	216	421	371	272	269	278	426	413	270
		SEPT.17	OCT.17	NOV.17	DEC.17	JANV.18	FEV.18	MARS.18	AVR.18	MAI.18
%	Total matchs joués	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Matchs sans faits disciplinaires	77%	71%	71%	66%	67%	66%	65%	71%	69%
	Matchs avec faits disciplinaires	23%	29%	29%	34%	33%	34%	35%	29%	31%



❖ Barème disciplinaire

Le barème des sanctions disciplinaires a été modifié par la FFF. Quelques sanctions ont été alourdies. De plus, les amendes complémentaires ont été augmentées : ceci provoque inévitablement une augmentation du total des amendes de la saison par rapport aux saisons précédentes.

Cependant, le District de Maine et Loire a opté pour un allègement concernant les tarifs proposés et appliqués par la Ligue de Football des Pays de la Loire.

❖ Rapport d'après-match

La Commission ne peut que regretter le **manque de rapports** des arbitres officiels (plus de 40) et bénévoles, ceci provoquant des retards sur le traitement des dossiers.

Pour rappel : la Commission sanctionne les arbitres bénévoles et transmet à la Commission Départementale de l'Arbitrage pour les officiels.

Pour la saison prochaine la commission sollicitera la CDA afin de faire évoluer et modifier ce rapport sur quelques points ; notamment concernant l'explication plus détaillée de la faute grossière.

❖ Convocation

Certaines personnes convoquées en audition ne se présentent pas et ne s'excusent pas (principalement quand leur club est témoin mais non acteur des faits). **Cette saison, ils étaient 50.**

La sanction appliquée est un match de suspension pour la personne absente non-excusee et 50€ d'amende pour le club. La commission souhaite conserver cette sanction.



❖ Réseaux sociaux

Trois dossiers ont été traités par la commission concernant des agissements sur les réseaux sociaux. Des sanctions ont été prises et les présidents de clubs alertés.

❖ Divers

Un dysfonctionnement de la messagerie officielle des clubs a posé problème sur quelques dossiers.




Fabienne MANCEAU
Présidente CD Discipline



CD Technique





La Commission Technique Départementale est composée de 21 membres : Rachid AIT BOUQDIR, Fabien BRAZILLE, Didier BRECHETEAU, Thibault CHEDANNE, Thierry CYGAN, Lionel DUARTE, Thierry GOISET, Jacques HAMARD, Thibaut HERVEOU, Frédéric LAOUENAN, Medhi LEROY, Guénaël MENANT, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Henri PIGEAU, Olivier POLARD, Guillaume REY, Julien SOURICE ; d'une assistante technique, Alexandra CHIRON, du Conseiller Départemental du Football d'Animation, Arnaud MAINDROU et du Conseiller Technique Départemental, Yohann LHOMMEDE.

Elle s'est réunie à 4 reprises au cours de la saison :

-  le Mardi 10 Octobre 2017,
-  le Jeudi 14 Décembre 2017,
-  le Jeudi 29 Mars 2018,
-  le Mercredi 20 Juin 2018.




Il appartient à la Commission Technique Départementale :

-  d'étudier les actions à entreprendre pour l'amélioration technique du football,
-  de participer à l'œuvre de propagande et d'information au développement de la pratique du football chez les jeunes,
-  d'établir les sélections représentatives du District et de proposer les éducateurs chargés de la préparation,
-  de prévoir, en liaison avec le Conseiller Technique Départemental et de préparer l'organisation des actions techniques et stages d'éducateurs sur le plan départemental.

LE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

LA DETECTION

Détection U13


-  4 joueurs sont admis au Pôle Espoirs St Sébastien / Loire : Mattéo BEBEY SAKE (Cholet SO), Paolo RIGAUD (Laurentais Landemontais FC), Louis RIMBAUD (Beaucouzé SC) et Jahid TAOURI (Cholet SO).



Concours Pôle Espoirs 2018




Détection U14

 3 joueurs ont participé au Stage Interligues : Mamadou CONTE (Angers SCO), Thomas PRUNIERAS (Angers SCO) et Louison VERHOLEN (Angers SCO).



Stage Interligues

Détection U15


 9 joueurs ont participé au Stage Interligues Elite et Avenir : Romain BELLEANNEE (Cholet SO), Thomas CHIRON (Cholet SO), Kenzo DA SILVA (Cholet SO), Erwan DELAUNAY (Segré ES), Florian HALLEREAU (Angers SCO), Walim LGHARBI (Angers SCO), Rayan MAMERI (Angers SCO), Eliot PASTURE (Angers SCO) et Leny PAYRAUDEAU (Trélazé Foyer)

 3 joueurs ont participé au Stage FFF : Alpha CAMARA (Angers SCO), Walim LGHARBI (Angers SCO) et Leny PAYRAUDEAU (Trélazé Foyer)




Stage National FFF

Détection U16


 3 joueurs ont participé au Stage Interligues : Tom GAUCHET (Saumur OFC), Waniss TAIBI (Angers SCO) et Mouhammad TOURE (Angers Vaillante).



Détection U13 Féminines

 8 joueuses ont participé au Stage Régional : Maïwen FRANCOIS (Angers CBAF), Maïssa MADANI (Angers CBAF), Anaïs MAZE (Saumur OFC), Karen NKUSU (Angers CBAF), Elisa RAIMBAULT (Angers CBAF), Julie RESNIER (Angers CBAF), Rosanna VAILLANT (Angers CBAF) et Manon VIOLIN (Saumur OFC).


Détection U14 Féminines


 8 joueuses ont participé au Stage Interligues : Léa BOUDAUD (Angers CBAF), Line BUSSONNAIS (Angers CBAF), Louisa CHAKIK (Angers CBAF), Emma DURAND (Chalonnnes Chaudfondes FC), Manon GALICHET (Angers CBAF), Elsa GUEDE (Baugeois EA), Anaïs JAUNET (Angers CBAF) et Angèle PIAT (Angers CBAF).



Stage Interligues

Détection U15 Féminines

 10 joueuses ont participé au Stage Régional : Manon AOUSTIN (Andrezé Jub Jallais FC), Mathilde BOURDIN (Cholet SO), Chloé DESBORDES (Somloiryzernay CPF), Mailys DOUEZY (Angers CBAF), Agathe DUBIN (Cholet SO), Alexane DUVAL (Angers CBAF), Pauline GUILLEMOT (Angers CBAF), Lou-Ann GUITTEAU (Baugeois EA), Manon REBOUX (Montreuil Juigné BF) et Assia RMANE (Cholet SO).

 2 joueuses ont participé au Stage Interligues : Alexane DUVAL (Angers CBAF) et Assia RMANE (Cholet SO).












Stage Interligues



LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Sections Sportives Scolaires

-  5 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 3^{ème} - Niveau 1
-  2 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème}– 3^{ème} - Niveau 2
-  3 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 5^{ème} – Classes à Horaires Aménagés
-  1 Section Sportive Animation
-  1 SSS 2nd Cycle 2nde – Terminale – Niveau 1
-  3 SSS 2nd Cycle 2nde – Terminale – Niveau 2
-  1 SSS Féminine 2nd Cycle 2nde – Terminale – Niveau 2

-  Rassemblement SSS 4^{ème}-3^{ème} : le mardi 03 octobre 2017 à Trélazé
-  Rassemblement PRE et SSS 6^{ème}-5^{ème} : le mardi 03 Avril 2018 aux Ponts de Cé



SSS Rabelais Angers
11^{ème} Championnat de France UNSS



SSS St Louis Saumur
1^{er} Championnat de France UGSEL

LA FORMATION

LA FORMATION DES EDUCATEURS

L'équipe de Formateurs est composée de 14 membres, du Conseiller Départemental du Football d'Animation, Arnaud MAINDROU et du Conseiller Technique Départemental, Yohann LHOMMEDE.



-  BEF = 8 dont 2 en Apprentissage
-  BMF = 18 dont 4 en Apprentissage
-  CFF1 = 15
-  CFF2 = 24
-  CFF3 = 36
-  CFF4 Projet Associatif = 6
-  CFF4 Projet Educatif et Sportif = 4
-  CFPA = 6
-  Module Santé = 3
-  Module Sécurité = 2
-  PSC1 = 2
-  Module Arbitrage = 6
-  Module GB Découverte = 18
-  Module GB Perfectionnement = 8



-  Module Futsal Découverte = 13
-  Module Futsal Perfectionnement = 1
-  Module Seniors = 13
-  Module U17-U19 = 5
-  Module U15 = 26
-  Module U13 = 25
-  Module U11 = 77
-  Module U9 = 57
-  Module U7 = 47
-  Certification CFF1 = 19 / 23
-  Certification CFF2 = 9 / 18
-  Certification CFF3 = 8 / 11
-  Certification CFF4 = 3 / 4
-  Certification CFPA = 1 / 3
-  Certification Futsal = 2 / 4

Soit un total de 420 personnes formées au cours de la saison



LA FORMATION DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE JEUNES

-  Experts Foot Animation : 6 candidats
-  Réunion Accompagnateur Equipe :
 - U9 : 10 Octobre 2017 à Trélazé = 9 personnes
 - U9 : 11 Octobre 2017 au Lion d'Angers = 9 personnes
 - U9 : 1er Décembre 2017 au Fief Gesté = 16 personnes
 - U11 : 2 Octobre 2017 à Coron = 10 personnes
 - U13- U14F : 12 Septembre 2017 à Doué la Fontaine = 7 personnes
 - U13-U14F : 12 Octobre 2017 au Lion d'Angers = 12 personnes
 - U13-U14F : 27 Octobre 2017 à Beaupréau = 12 personnes
 - U13-U14F : 10 Novembre 2017 St Aubin de Luigné = 6 personnes
 - U13-U14F : 28 Novembre 2017 au District = 13 personnes

LE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

LE FOOTBALL D'ANIMATION


U6 – U7 : Foot à 3

-  “La Rentrée du Foot” : le Samedi 30 Septembre 2017
-  Journée Départementale U7 : le samedi 02 juin 2018




U8 – U9 : Foot à 5

 “La Rentrée du Foot” : le Samedi 23 Septembre 2017


 Plateaux Lever de Rideau Angers SCO :

- le Samedi 21 Octobre 2017 : Angers SCO / Toulouse FC
- le Samedi 07 Avril 2018 : Angers SCO / Strasbourg RC
- le Samedi 27 Avril 2018 = Cholet SO / Boulogne

 Journée Nationale U9 : le Samedi 10 Juin 2018

U10 – U11 : Foot à 8


 “La Rentrée du Foot” : le Samedi 16 Septembre 2017


 Rassemblements Départementaux Challenge U11 : le Samedi 09 Juin 2018

- Niveau 1 à Martigné Briand
- Niveau 2 à Tiercé
- Niveau 3 à Gennes

U12 – U13 : Foot à 8

 Finale Départementale Festival U13 : le Samedi 07 Avril 2018 à St André de la Marche

 Finale Départementale Critérium U13 DS et D1 : le Dimanche 10 Juin 2018 à Mûrs-Erigné

 Rassemblements Départementaux Challenge U13 : le Dimanche 10 juin 2018

- Division 2 à Trélazé
- Division 3 à Briollay

LE FOOTBALL FEMININ

Festival U13 Féminines

 12 équipes ont participé à la Phase Préliminaire le Samedi 17 Mars 2018 à Trélazé

 8 équipes ont participé à la Phase Départementale le Samedi 07 Avril 2018 à St André de la Marche

 2 équipes ont participé à la Phase Régionale le Samedi 05 Juin 2018 à Château-Gontier



Segré ES



Angers Croix Blanche AF

Tournoi U13 « Atoll Beaucouzé Cup »

Participation avec une Sélection U14 Féminines, U15 Féminines et U16 Féminines








Journée Évènementielle "Toutes au Foot, à vous de jouer les Filles"

Annulation de la 17^{ème} édition en raison des mauvaises conditions météorologiques (orage et pluie) le Mercredi 06 Juin 2018

LABEL JEUNES FFF



Après étude des 21 dossiers, 9 clubs ont été labellisés pour 3 ans (2018 – 2021) :

-  Label Elite : Beaucouzé SC
-  Label Excellence : Angers NDC
-  Label Espoir : Angers SCA, Beaupréau Chapelle FC, Doué la Fontaine RC, Longuenée en Anjou FC, Montilliers ES, Montreuil Juigné Béné Foot, Somloiryzernay CPF



LABEL ECOLE DE FOOT FEMININE FFF



Après étude des 10 dossiers, 8 clubs ont été labellisés pour 3 ans (2018 – 2021) :

-  Label Or : Angers CBAF
-  Label Bronze : Baugeois EA, Beaucouzé SC, Beaufort en Vallée US, Cholet ASPTT-CAEB, Longuenée en Anjou FC, Saumur OFC, Tillières ARC



FOOTBALL A L'ÉCOLE

Cycles Football dans les écoles primaires publiques et privées en partenariat avec l'USEP et l'UGSEL.

-  9 écoles participantes soit 14 classes et 330 élèves environ
-  3 rassemblements inter-écoles



AUTRES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Journée Évènementielle "Les Beaux Défis"

Journée d'activités motrices dédiée aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou de troubles psychiques.



LES MOMENTS FORTS DE LA SAISON

Montée en National 3

Saumur OFC accède à la N3 à l'issue des Barrages.



Montée en Championnat National U19

Cholet SO accède au CN U19.





Yohann LHOMMEDE
Conseiller Technique Départemental



CD Terrains et Installations Sportives

La CDTIS 49 est composée de 9 membres, répartis par secteurs géographiques, identiques à nos secteurs du District plus un, correspondant à la ville d'Angers et quelques communes proches.

Ce dernier secteur est créé uniquement pour la CDTIS pour des raisons de fortes concentrations de terrains et éclairages à contrôler sur Angers et sa proche banlieue.

Deux membres font également partie de la CRTIS avec un fonctionnement identique à la CDTIS.

Nous nous réunissons au District 4 à 5 fois par an, notamment pour faire le point de nos contrôles arrivant à échéance dans la saison.

Le gros de notre travail se passe sur les infrastructures de nos clubs. Notre mission est principalement de confirmer les classements de terrains qui sont à renouveler tous les 10 ans, et de confirmer tous les 2 ans les éclairages.

Nous procédons également à des classements initiaux pour nos nouveaux terrains ou éclairages.

Nous sommes en contact avec nos clubs, mais surtout avec les municipalités qui, elles, sont propriétaires des infrastructures.

Très souvent nous sommes sollicités par les élus pour l'obtention d'une subvention possible grâce au F.A.F.A. concernant un projet pour une création ou une amélioration d'un terrain, de vestiaires, d'une salle de convivialité ou pour un éclairage.

Avec ce dossier F.A.F.A., cela nous permet, dès l'avant-projet, d'avoir une vue réglementaire sur les nouvelles infrastructures mises à disposition des clubs, et surtout de correspondre au niveau de classement approprié pour l'équipe fanion du club.

Nous intervenons également au titre du Football diversifié, comme les classements de salle pour le Futsal et les nouveaux projets de Foot5 style city stade.

Un grand Merci aux membres de la CDTIS 49 pour ce travail, aidés par Delphine, salariée de notre centre de gestion.

Michel PERROT

Président CD Terrains et Installations Sportives



Palmarès des coupes départementales 2017-2018

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>CHALLENGE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DES RESERVES</u>	<u>CHALLENGE DU DISTRICT HUBERT SOURICE</u>
U15	Segré ESHA 1	Beaufort US 1		
U17	Cholet SO 1	Beaupréau Chapelle 1		
U19	Cholet SO 1	St Pierre Montrevault AS 1		
SENIORS	Murs Erigné ASI 1	Andrezé Jub Jallais FC 1	Mazières en Mauges SP 2	Chemillé Melay O 3
FEMININES SENIORS	Angers CBAF 2			
FEMININES U18	Angers CBAF 1			
FEMININES U14	Saumur OFC 1			
FUTSAL	Châteauneuf Black Pink			
FUTSAL FEMININ		Angers CBAF 2		

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DE L'AMITIE</u>	<u>COUPE PAUL AUGELLE</u>
LOISIRS		Angers Médico Social AS 1	
VETERANS	Bouchemaine ES 6	St Melaine sur Aub. 6	Angers NDC 6

